www.argentre.fr

Argentré

le bulletin municipal / Décembre 2022

N°63

Argentré le village aux cinq châteaux

Dossier > P. 22

URBANISME
> P. 10

JUMELAGE
> P. 27

DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ
> P. 41

Argentré

Sommaire

Mairie 05

Un nouveau local au plan d'eau
Les principaux chantiers menés depuis mai
Les enfants ont la main verte !
Plans d'eau sur cours d'eau
Le diagnostic en thermo-façade
La mobilité est un sujet actuel et collectif

Jeunesse et vie scolaire 15

Plein d'animations pour la jeunesse
Les fêlés de la caisse
Un projet solidaire
École St Cyr Ste Julitte
École maternelle les Dauphins
École élémentaire Jacques-Yves Cousteau
Amicale laïque
Apel

Dossier 23

Argentré le village aux cinq châteaux

Vie associative et culturelle 26

Comité de jumelage
Saison culturelle
Bibliothèque
Conservatoire de Laval Agglo
Atelier théâtre
Familles rurales
Don du sang
Association de la pêche
Club des aînés
Arthur Boulin

Vie sportive 34

Les sections sportives
de l'US Argentré

Informations diverses 41

Instantanés...

Argentré fête l'été
Vendredi 8 juillet, feu d'artifice au plan d'eau

Les Estivales de Laval Agglo
Vendredi 12 août, avec le « défilé de haute culture » d'Helmut Von Karglass

Prix d'Argentré
Dimanche 28 août, hippodrome de Bellevue la Forêt remporté par Jos du Jal.

Les frères Jacquard
Samedi 3 septembre, après le forum des associations, derrière la mairie.

Repas de la commune pour les plus de 70 ans.
Samedi 3 décembre au restaurant scolaire. L'équipe des serveurs bénévoles autour du chef Ladislas

Contact bulletin :
bulletin@argentre.fr

Responsable de la publication : Christian Lefort
Responsable de rédaction : Olivier Bénard
Création : Diabolo, le studio graphique d'Imprim'Services
Impression : Imprim'Services
Imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales

Édito

On avance malgré une année 2023 incertaine

Sur le plan financier, le contexte dans lequel va s'inscrire notre budget communal 2023 se caractérise par une situation économique marquée par une crise de l'énergie et des matières premières générant une inflation jamais vue depuis des décennies. On la voyait poindre sur le dernier trimestre 2021 avec une augmentation de 2,8%, l'inflation dépasse désormais les 6% avec une estimation de 4,3% en 2023. À cela s'ajoutent, pour les particuliers, les conditions d'octroi des prêts bancaires et une hausse des taux d'intérêt qui compliquent les projets, notamment immobiliers. On voit bien que chacun d'entre nous subit cette situation qui est source d'inquiétude, en particulier pour les personnes les plus fragiles.

Comme dans toutes les collectivités locales, **notre budget va être impacté par cette situation**. Malgré des mesures d'économie (réduction de l'éclairage public), nos dépenses vont nettement progresser, en particulier les charges de personnel qui représentent près de 50% des dépenses de fonctionnement.
Parallèlement, les marges de manœuvre sur nos recettes sont inexistantes : depuis la suppression de la taxe d'habitation, l'autonomie fiscale des communes s'est réduite. On ne peut agir que sur le taux des taxes foncières et ce taux est suffisamment élevé pour les argentréens. Il restera toutefois la hausse, mécanique liée à l'inflation, des valeurs locatives qui servent au calcul de la taxe foncière. Finalement, cette situation va impacter notre épargne de gestion (recettes moins dépenses) qui sert au financement des investissements.

Néanmoins, du fait d'excédents sur les années antérieures, nous n'emprunterons pas et nous ne supprimerons pas de projets d'investissements avec notamment des opérations en lien avec les mobilités et la transition énergétique :

- Signalétique au sol et limitation à 50km/h de la voie communale n° 139 (ancienne route de Bonchamp) pour sécuriser les cyclistes notamment.
- Finalisation de l'étude sur les liaisons douces (piétons et cyclistes) reliant les quartiers d'habitations aux équipements situés au sud de la commune
- Pose de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur plusieurs bâtiments communaux dont les écoles (après étude de faisabilité)
- En partenariat avec Énergie Mayenne, société d'économie mixte de notre territoire, couverture d'équipements sportifs avec des panneaux photovoltaïques
- Travaux d'économie d'énergie sur les salles du pôle de la Vallée

Par ailleurs, je veux rendre hommage au **dévouement de nos sapeurs-pompiers** qui sont intervenus 378 fois cette année (année record) contre 305 fois l'an dernier. Fait significatif cette année : 67 interventions pour incendies (30 en 2021). Le dérèglement climatique impacte maintenant toutes les régions, l'été dernier en a été le témoin. Encore merci à nos 30 pompiers.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite, à toutes et tous une année 2023 pleine de bonheurs petits et grands avec une pensée particulière pour les Ukrainiennes et les Ukrainiens.

Le Maire,
Christian LEFORT
christian.lefort@argentre.fr

Délibérations municipales

Etat des lieux et caution des salles communales
Les modalités de location de salles des fêtes, de la Jouanne et de la Vallée ont été revues. Les états des lieux sont supprimés et remplacés par un contrôle sur site par les agents lors du ménage hebdomadaire. Les locataires devront venir récupérer les clés le vendredi en mairie et les redéposer dans la boîte aux lettres le dimanche soir. Une caution « propreté » a été créée (200 € pour la salle des fêtes, 150 pour la salle de la Vallée, 100 € pour la salle de la Jouanne.

Bourses étudiantes
Depuis 2014, le conseil municipal attribue des bourses aux étudiants, résidant sur Argentré, qui partent à l'étranger dans le cadre de leurs études. Le montant a été revu à 50 €/mois (dans la limite de 6 mois). Un étudiant pourra bénéficier de ce dispositif à plusieurs reprises.
Camille Delauge, étudiante à l'école supérieure d'agriculture d'Angers, effectuera une formation au management Center Innsbruck en Autriche pendant 4 mois et recevra 200 €.
Melvin Frau qui, dans le cadre de sa 2ème année de Master en stratégie internationale, part pendant 1 an en Allemagne à l'université Otto Friedrich de Bamberg recevra 300 €.

Création d'un poste à temps non complet - Ludothécaire
Les mouvements de personnel au sein du service jeunesse nécessitent le recrutement d'un ludothécaire. Afin de trouver un candidat, il est préférable d'augmenter ce poste jusqu'à un mi-temps (soit 803,50 heures) ce qui représenterait un surcoût d'environ 3 150 € par an.

Projet de ventes de logements sociaux par Méduane Habitat
Le 18 mai 2022, le bailleur social « Méduane Habitat » a informé la municipalité d'Argentré de son intention de vendre 47 logements sociaux sur la commune (soit 87% de son parc). La loi ELAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) oblige en effet les organismes HLM à mettre en place un plan de vente de son patrimoine de plus de 10 ans.
Les logements mis en vente sont d'abord proposés à leurs occupants qui bénéficient alors d'une réduction de 15% sur le prix de vente. Si le locataire ne souhaite pas accéder à la propriété, il conserve tous ses droits au maintien dans les lieux. Dans ce cas les biens ne sont mis en vente que lorsque le locataire quitte son logement et ce, dans les conditions particulières de vente de logements sociaux.
La municipalité a émis un avis réservé, voire défavorable, sur la vente de certains logements pour des raisons pratiques (erreur de propriété…) ou stratégiques (comme pour les logements de la Davière qu'il convient de maintenir dans le parc social afin d'y accueillir des personnes âgées).

Participation financière - Pôle santé Arbosanté
Afin d'assurer l'avenir médical de la commune, la commune avait déjà donné son accord (en date du 10 février) pour verser une participation à l'association Arbosanté qui regroupe les professionnels de santé d'Argentré et de Bonchamp.
L'association sollicite maintenant la commune sur trois points : la mise à disposition de nouveaux locaux pour accueillir d'autres professionnels de santé, l'hébergement des étudiants et des remplaçants dans des conditions financières « attractives » ainsi qu'une participation à la rédaction des statuts d'une société interprofessionnelle de soins ambulatoires pour un montant de 11 000 € réparti entre Bonchamp et Argentré en fonction de la population. (soit 3 500 € pour Argentré).

Jurés d'assises 2023
En application des articles 259 à 267 du Code de Procédure Pénale, des jurés d'assisses pour l'année 2023 ont été tirés au sort : Fiancette Richard, Vétillard Jack, Brusson Enzo, Dairou Emmanuel, Lepecq Lucie, Haubois Yoan, Piednoir Yvette, Tulard Laurent et Mousset Didier.

Décisions budgétaires modificatives
Ont été prélevés sur les dépenses imprévues : 3 550 € pour la reprise de l'escalier qui relie le complexe sportif au terrain de tennis couvert et 1 334 € pour un robot aspirateur, 2 568,85 € pour l'ajustement des coûts du changement des lampes à mercure, 1 600 € de dépenses supplémentaires pour les travaux des virages de la piste de BMX, 1 800 € pour la déclaration de travaux des façades des locaux commerciaux de la rue de Beausoleil, 9 350 € pour l'acquisition de divers matériels pour les espaces verts (taille-haie, élagueuse, cage de contention pour les animaux, épuisette de capture) ainsi que 4 défibrillateurs et 560 € supplémentaires pour le remplacement des tables dans la salle de la vallée.

Remplacement adjoint technique
Madame Nelly Riant a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er octobre 2022. Elle occupait un poste à temps non complet (3h par semaine annualisées) pour l'accompagnement des élèves maternelles de l'école St Cyr sur le temps du repas.
Afin de prendre en charge la totalité de la pause méridienne où les enfants sont sous la responsabilité de la mairie et d'encadrer les mercredis (en remplacement des renforts ponctuels), il a été décidé de créer un nouveau poste à raison de 10,50 h par semaine.

Liaison douce Lotissement de Bellevue – La Ronce
La propriété située 23, rue de Bellevue était en vente. Ayant perçu l'opportunité de pouvoir relier le futur quartier de La Ronce au lotissement de Bellevue puis rejoindre la rue des Sports, la commune a souhaité acquérir une bande de terrain dans cette propriété. Il a été convenu avec les intéressés de donner gratuitement le terrain à la commune en échange de la réalisation, aux frais de la commune, des clôtures séparatives et de la prise en charge des frais de bornage. Par ailleurs, à la demande des riverains, une clause a été insérée dans l'acte visant à ne pas changer le statut de cette voie douce sans l'accord desdits riverains.

Transfert d'occupation privative du domaine public
La nouvelle Société d'Economie Mixte Énergie Mayenne (SEM Énergie Mayenne) a pour mission de gérer l'ensemble des installations de panneaux photovoltaïques réalisées historiquement par Territoire Energie Mayenne.
Il convient donc de transférer l'emprise des 555 m² des panneaux photovoltaïques de L'Escapade à SEM.

Convention de mise à disposition d'un terrain rue des Genêts
Les propriétaires riverains de la parcelle AK 0113, située entre la rue des Genêts et le chemin rural n°38 des Buttes, ont sollicité la commune pour que ce terrain, qui ne présente aucun intérêt pour la municipalité, soit mis à leur disposition. En contrepartie, les occupants s'engagent à entretenir régulièrement les lieux. De plus aucune modification substantielle des lieux ne pourra être apportée sans l'accord préalable de la commune.

Coût des écoles publiques
Pour l'année 2022/2023, la participation annuelle des communes aux frais de fonctionnement des écoles publiques et fixée à 1 295,97 € (-11,01 %) pour l'école maternelle et 287,83 € (+ 6,37 %) pour l'école élémentaire.

Subvention OGEC 2022-2023
Comme tous les ans, le contrat d'association avec l'organisme de gestion de l'école St Cyr Ste Julitte prévoir le versement d'un « forfait communal » égal au coût moyen par élève constaté dans les deux écoles publiques et basé sur l'année précédente.
Pour 2022/2023 le forfait est fixé à 660 € par élève (+4,76 %).

Fonds de concours Laval Agglo pour l'effacement des réseaux de la rue du Vallon
En avril, le conseil municipal a approuvé le projet d'effacement des réseaux rue du Vallon (185 812,50 €) Il est proposé de solliciter Laval Agglomération au titre du fonds de concours 2020-2023 pour 66 504 €.

Poste Parcours Emploi Compétence
Pour accompagner des enfants en difficulté et/ou porteurs de handicap sur les temps de restauration et périscolaire, la municipalité souhaite renouveler le poste dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences » prévoyant emploi, formation et accompagnement et financé à hauteur de 60% par l état. Le poste est ainsi créé pour 9 mois (29,75h hebdomadaires annualisées)

Participation financière – cuve de récupération des eaux pluviales
La commune d'Argentré se propose d'accompagner les projets de nouvelles constructions en incitant la gestion des eaux pluviales à la parcelle. Sans caractère obligatoire, la commune fournira une cuve de 5 m3 en béton fibré et versera une participation forfaitaire de 1 000 € pour le terrassement et la réalisation d'un puisard pour les excédents d'eau de la cuve.
Raccordée aux robinets extérieurs, aux toilettes voire à la machine à laver le linge, cette installation peut représenter une économie de 50 à 100 m3 par an pour une famille de 4 personnes.

Correspondant incendie et secours
La loi relative à la sécurité civile (Loi « MATRAS ») prévoit la nomination d'un correspondant incendie et secours. Laurent Brisard devient l'interlocuteur privilégié du SDIS sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies, il a pour mission d'informer et de sensibiliser les habitants de la commune.

Correspondant défense
Le correspondant défense représente la commune auprès des instances civiles et militaires du département et de la région. Il sensibilise ses concitoyens aux questions de défense, œuvre au devoir de mémoire avec les anciens combattants et victimes de guerre et coordonne le parcours citoyen en lien avec les établissements scolaires et le bureau du service national (recensement, Journée Défense et Citoyenneté…). Jean-René Ladurée a été nommé à ce poste.

Les Coprins 3 – Vente parcelles à Mayenne Habitat
Mayenne Habitat, Office Public de l'Habitat de la Mayenne, a décidé d'engager un projet de construction de 4 logements individuels dans le Lotissement des Coprins 3e tranche sur les lots 33 à 36. La commune cédera le terrain viabilisé au prix de 40 € H.T. le m² dans la limite de 300 m² par logement soit un total de 48 000 €.

Tarif accueil périscolaire
À compter du 1er décembre 2022, les enfants arrivant après 8h30 se verront appliquer une facturation à hauteur de 50% du tarif habituel pour le périscolaire du matin.

Création d'un poste d'adjoint d'animation
À compter du 1er janvier 2023, un emploi permanent d'adjoint d'animation à temps non complet (28 heures hebdomadaires) est créé. Ont été inclus les jours d'animation sur les vacances (+ 23 jours avec les temps de préparation) afin de pallier le manque récurrent d'animateurs vacataires.
Ce surcoût d'environ 2 800 € est pris en charge selon la clé de répartition habituelle (59 % pour Argentré, 13 % pour Soulgé sur Ouette et 28 % pour Louvigné).

pOrtrait... Clara BLANCHARD

Pendant le congé maternité de Justine, notre hôtesse d'accueil, du 15 octobre au 15 février prochain, vous serez accueillis par Clara Blanchard.
Cette vitréenne de naissance passe son BAC littéraire au lycée Ambroise Paré.
Après un stage, elle est embauchée, dans le magasin Camaïeu du centre commercial de la Mayenne.
Tout d'abord vendeuse, elle est promue au poste de responsable adjointe. Suite à la liquidation judiciaire de la marque, Clara décide de se reconvertir dans le secteur administratif, toujours au contact des gens, pour « rendre service » plutôt que de « faire du chiffre ».
A 25 ans, cette passionnée de voyages profite de ses vacances pour visiter le continent européen (Suisse, Italie, Suède, Irlande, Espagne…).

Un nouveau local au plan d'eau

Tout l'été, depuis plusieurs années, le surveillant de baignade occupait une partie du local dédié à la section pétanque de l'US Argentré (que les membres en soient une nouvelle fois remerciés). L'agent responsable de l'animation de la base de loisirs, lui, posait son parasol au bord de la petite cabane en bois, qui avait été posée, à l'époque, provisoirement.

Afin de rationaliser l'organisation des espaces et d'offrir aux usagers du plan d'eau des équipements dignes de ce nom, la commune a décidé de se doter d'un nouveau local qui rassemblera le poste de secours, la caisse des pédalos, des glaces et des boissons fraîches mais aussi un WC accessible aux personnes à mobilité réduite, une petite cabine pour se changer ainsi qu'un grand espace de rangement (pour le toboggan des petits, le ponceau flottant ou les gilets de sauvetage…).

Afin d'avoir l'impact le plus faible sur l'environnement du plan d'eau, la solution d'un container maritime réaménagé a été retenue. Quelques plots en béton suffisent pour cette structure auto-portante. Autre avantage, si dans quelques années, il faut déplacer ce local, il suffira d'une simple grue.

La réalisation des aménagements de ce container a été confiée à l'atelier Bercail, un acteur local (basé à Coudray) spécialisé dans les « tiny house », ces petites maisons mobiles qui ont le vent en poupe. Malgré la difficulté actuelle de trouver des matières premières de qualité (comme l'isolant en laine de bois, ou les portes en acier anti-effraction), ce nouveau local sera normalement opérationnel pour le début de la saison 2023.

Olivier Bénard
olivier.benard@argentre.fr

Reprise concession Cimetière

Si la période de la Toussaint est, généralement, celle pendant laquelle les familles se rendent auprès de leurs proches défunts pour leur rendre hommage, et bien souvent pour entretenir les sépultures dans lesquelles ils reposent : c'est également un moment opportun pour alerter sur les procédures de reprise de sépultures.

En ce qui, concerne notre cimetière d'Argentré, il a été constaté que de nombreuses tombes sont en état d'abandon. Aussi, afin de disposer de concessions libres pour ceux qui le souhaitent, mais également pour améliorer l'état général du cimetière, nous informons les familles, qu'une procédure de reprise de concessions non entretenues a été décidée au Conseil Municipal du 14 Octobre 2022.

Dans un premier temps, cet état des lieux a recensé les concessions du carré A (en entrant à gauche par portail principal) et de manière plus générale, sur l'ensemble du cimetière, les sépultures très endommagées et qui pourraient être dangereuses. Ces concessions doivent avoir plus de 30 ans d'existence et la dernière inhumation doit remonter à plus de 10 ans.

En effet, si l'entretien du terrain communal incombe à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe aux familles. A noter que l'entretien régulier d'une concession est une obligation contractuelle et que fleurir n'est pas entretenir.

Pendant toute la durée de la procédure, qui s'étale sur 1 an, chaque famille pourra intervenir pour remettre la concession en bon état d'entretien, dans ce cas la procédure de reprise sera alors levée.

A l'issue de cette période, la commune reprendra les emplacements restés dans le même état.

Des petites plaquettes ont été apposées sur les tombes concernées destinées à informer les familles ou les personnes en charge de l'entretien des concessions. Elles sont invitées à se présenter à la mairie pour connaître les mesures à prendre pour conserver les tombes.

Une liste des sépultures concernées, est consultable en mairie. Elle précise l'emplacement, une description de l'état de la tombe et le nom des ayants droit ou défunts inhumés dans cette concession.

Parallèlement à cette procédure de reprise, une réflexion est menée pour l'entretien et l'aménagement de notre cimetière.

Clarisse Legay Leroy
clarisse.legayleroy@argentre.fr

Les principaux chantiers menés depuis mai

Avec une équipe des espaces verts au complet, associée au soutien de bénévoles, notre commune a retrouvé un certain éclat.

La finition des travaux (virages en pavés) au BMX avec l'aide des jeunes du Chantier d'avenir et des bénévoles de l'Association.

Aux terrains de foot

le tandem Eusebe et Alain Favris ont quasiment terminé toutes les interventions souhaitées (Pare ballon, création et entretien de Clôture…)

La randonnée

Le cheminement dans la parcelle de Mr Quinton vers les Coprins a été retravaillé par Eusebe . Création d'un pont, taille des haies, suppression des obstacles, élargissement des accès. Prochainement nous déposerons des copeaux. Nous invitons les cavaliers et les cyclistes à être patients le temps que le terrain se stabilise davantage.

Le cimetière

Avec le durcissement de la réglementation sur l'usage des pesticides depuis le 1 juillet 2022 (Loi Labbé) nous sommes dans l'obligation de changer nos pratiques d'entretien. Dans l'attente de mise en œuvre d'une nouvelle gestion de cet espace, ce sont des bénévoles très assidus qui régulièrement désherbent. Si déjà chaque famille assurait l'entretien de sa tombe cela nous ferait gagner beaucoup de temps. La réflexion est en cours avec un groupe de travail élargi afin que nous trouvions un espace cimetière agréable « à vivre et à visiter ». Rendez-vous aux Rameaux 2023.

L'arrivée des chèvres des fossés :

débarquées en juin les 7 chèvres ont vraiment fait sensation dans les espaces difficiles à entretenir. Les 5 boucs castrés (important car pas d'odeur) installés dans la pente de Montroux ont laminé l'abondant roncier, d'ailleurs en cas d'éventuel incendie, il s'avère indispensable d'entretenir ces espaces à risque.

L'entretien des haies, des arbres de nos chemins et de nos lotissements :

vous êtes nombreux à exprimer des demandes de passage des équipes. Nous avons commencé (Lot. De Bellevue) et nous envisageons de passer dans tous les lotissements avant le 15 mars. Un peu de patience, d'ailleurs un courrier sera adressé aux riverains les informant du passage des équipes et aussi en les invitant à nous aider, bien évidemment selon leur disponibilité et leur capacité.

Antoine Rivière
antoine.riviere@argentre.fr

Les petits nouveaux dans l'équipe

Julien Guesdon

Ce grand gaillard de 41 ans originaire de la Mayenne est arrivé avec sa famille en septembre à Argentré. Julien a débuté sa carrière sur un bateau comme pêcheur à St Malo et très vite il est revenu sur terre dans les travaux agricoles et les travaux publics pendant 20 ans du nord au sud de la France. Julien souhaitant revenir dans son département d'origine en a profité pour suivre une formation de type reconversion professionnelle. Les aménagements paysagers, l'environnement, ont très vite eu raison de ses choix et c'est ainsi que Julien est arrivé dans l'équipe d'Eusebe. Sa polyvalence et sa sociabilité sont très appréciées et contribuent à dynamiser l'équipe.

Thibault Delais

Arrivée d'un jeune apprenti aux Espaces Verts … Une première sur la commune Thibault, originaire d'Argentré prépare son CAP de Paysager sur 2 ans. De plus il envisage de s'engager dans l'équipe des sapeurs-pompiers. Ce jeune sportif au regard vif qui ne lâche rien sur le terrain de foot dans son club d'Argentré, s'est vite intégré dans l'équipe. Eusebe et Julien auront bien l'occasion de lui confier quelques aménagements concrets.

Johanna arrive !

Delphine Perrin directrice de Planète Mômes a choisi en novembre de voguer vers de nouveaux horizons professionnels après neuf années de collaboration avec le service jeunesse. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ce nouveau projet professionnel.
Le départ de Delphine et les difficultés actuelles à recruter des agents notamment dans le secteur de l'animation, nous ont conduites à repenser les postes de direction des structures jeunesse du périscolaire, des mercredis et des vacances scolaires afin de les rendre plus attractifs aux candidatures.
En plus du coordinateur jeunesse actuel Yves Eric Boiteux, responsable également de la structure Ados Oxyjeunes, ce sont deux postes qui ont été repensés avec un poste de direction générale des structures périscolaires, mercredis et vacances scolaires qui sera dirigé par Johanna Ait Meddour à compter du 1er janvier. Vous aurez notamment le plaisir de la retrouver sur le périscolaire du soir et sur les vacances scolaires. Johanna travaillait auparavant chez les Francas où elle concevait et organisait de nombreuses activités, notamment celles du dispositif « Colos apprenantes ».
Nous lui souhaitons la bienvenue !
Un poste de directeur adjoint sera, lui, occupé par Alexis Le Roux déjà présent sur notre collectivité que vous retrouverez notamment sur le périscolaire matin, les mercredis et sur certaines périodes de vacances.

Les enfants ont la main verte !

Ce samedi 26 novembre ce sont une dizaine de familles qui se sont réunies pour planter un arbre dans le cadre du dispositif régional "une naissance, un arbre". Cette deuxième édition de l'opération avait pour objectif de mettre à l'honneur les vingt-trois enfants nés sur la commune en 2021 en leur attribuant symboliquement une essence d'arbre. Grâce à l'intervention du service espaces verts, châtaigniers, chênes, merisiers, hêtres, tilleuls, ormes, robiniers, poiriers et pommiers sauvages viendront agrémenter dans les années futures la haie à l'arrière de l'Escapade. Les enfants et leur famille sont ainsi devenus les parrains d'un arbre symbole de vie et de croissance. Anciens et nouveaux argentréens ont ensuite pu partager un verre de l'amitié. Un deuxième volet de ce dispositif se déroulera au printemps avec des actions de sensibilisation à l'importance de la biodiversité menées vers le public des jeunes.

Le dispositif Argent de poche

Devenir acteur de sa commune !

Ouvert aux jeunes âgés de 16 à 18 ans, ce dispositif leur permet de participer à des chantiers encadrés par des agents sur la commune en travaillant des 1/2 journées de 3 heures en contrepartie d'une rétribution de 15€.
Financés par Laval Agglomération, ces chantiers sont proposés selon les possibilités d'encadrement de chaque commune. Sur Argentré, des chantiers sont organisés pendant les vacances scolaires de printemps, d'été et d'automne. Les thématiques sont diverses et variées : espaces verts, petits travaux de peinture ou de rénovation, entretien du matériel du service jeunesse etc…
Nouveauté 2023 : Laval Agglomération développe un logiciel d'inscription en ligne. Ce système est en train de se mettre en place dans chaque commune pour la prochaine saison. Nous vous tiendrons au courant dès sa mise en place sur Argentré.
N'hésitez pas à vous renseigner sur ce dispositif auprès de l'accueil de la mairie.

Sophie Sabin
sophie.sabin@argentre.fr

Les ressources humaines

une préoccupation du quotidien au service jeunesse

Le service jeunesse est le service qui emploie le plus d'agents au niveau de la commune. Afin de pallier les différents remplacements pour cause de maladie, formations ou pour renforcer ponctuellement les équipes d'animation, nous sommes régulièrement à la recherche de personnes souhaitant effectuer quelques heures hebdomadaires dans le domaine de l'animation, de l'encadrement des enfants sur le temps de restauration, de l'entretien de nos locaux. A la recherche d'un job étudiant, d'un complément d'activité ou de retraite, n'hésitez pas à envoyer votre lettre de motivation et votre CV à la mairie (accueil@argentre.fr), nous étudierons toutes les propositions.

Les Coprins 3

Avec des parcelles de 312 à 790 m2 au prix de 78€/m2, le lotissement des Coprins 3 est très attractif puisqu'il ne reste que 7 parcelles disponibles. De nombreux permis sont déposés et les premières fondations voient déjà le jour. Nous sommes ravis d'accueillir ces nouvelles familles en 2023. Le transit des engins de terrassement va occasionner quelques nuisances aux habitants voisins. Merci pour votre tolérance.

La Ronce

Du fait de la loi Climat et Résilience qui nous impose une sobriété foncière, nous étudions un projet visant à densifier la parcelle tout en étant attentif aux habitants riverains. En relation avec un promoteur, 2 bâtiments R+1+ combles pourraient être construits, proposant des appartements du T2 au T5, en accession à la propriété et en logement social.

Sophie Boulin
sophie.boulin@argentre.fr

Duo Day

Véritable temps fort de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, la journée nationale « DuoDay » s'est tenue le 17 novembre 2022.
L'idée est simple : une entreprise, une collectivité ou une association accueille, pendant une journée, une personne en situation de handicap qui travaille « en duo » avec un professionnel volontaire. Cette immersion en entreprise est une opportunité pour dépasser les préjugés et sensibiliser les collaborateurs à la diversité.
Cette année, pour sa première participation, la commune d'Argentré a accueilli deux travailleurs de l'ADAPEI 53. Françoise Mieuzé, du restaurant « Les Touch' Gourmandes » a passé sa matinée à la bibliothèque et son après-midi au secrétariat de mairie pour effectuer des missions de classement de documents, ce qu'elle adore. Sébastien Mareau, de l'ESAT « Les Espaces » a travaillé au service des espaces verts avec son duo Julien Guesdon pour la pose du banc près du calvaire et la restauration des marches entre le terrain de football d'honneur et d'entraînement.
Une opération réussie qui donne des idées pour les prochaines éditions…

Olivier Bénard
olivier.benard@argentre.fr

Les perspectives d'urbanisme de la commune

Consacré par la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, le principe de «zéro artificialisation nette» (ZAN) vise à adapter les règles d'urbanisme existantes pour lutter plus efficacement contre l'étalement urbain. Il prévoit pour cela une double échéance : diviser par deux le rythme d'artificialisation des sols à l'horizon 2031 par rapport aux dix années précédant la loi et parvenir à atteindre le ZAN d'ici à 2050, avec un objectif de réduction du rythme de l'artificialisation par tranches de 10 ans.
Personne ne remet en cause ces objectifs mais la mise en œuvre de la loi et de ses décrets d'application (notamment le décret du 29 avril relatif à la nomenclature des sols artificialisés et non artificialisés) suscite de nombreuses incompréhensions, interrogations, voire inquiétudes de la part des collectivités qui redoutent un risque d'augmentation des disparités territoriales. En adéquation avec le principe du ZAN, les parlementaires et l'association des maires de France ont émis séparément des propositions pour remédier aux difficultés de mise en œuvre du ZAN, notamment pour que chaque territoire, chaque commune soient traités de manière équitable.

Les communes de Laval Agglo partagent cet objectif de ZAN en 2050 mais, dans les réunions organisées à l'échelle de l'agglomération, on entend bien les interrogations des élus, notamment dans les plus petites communes où l'habitat collectif n'est pas recherché. Il faudra que l'opinion publique progresse puisque le désir d'habitat d'une très grande majorité de français reste la maison avec jardin.
En tout état de cause, il faudra revoir le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (P.L.U.i.), approuvé pour les communes de Laval Agglomération le 16 décembre 2019 et mis à jour régulièrement, qui règlemente le droit des sols de chaque parcelle, publique ou privée et qui répond aux questions suivantes : Où construire ? Quoi construire ? Quelles sont les conditions de construction ?

Concernant Argentré, certes nous réalisons des lotissements, mais depuis une vingtaine d'années, nous avons mis en œuvre un dispositif visant à atténuer la consommation de terres agricoles :

- Faciliter les divisions parcellaires des particuliers disposant de grandes parcelles
- Urbaniser des secteurs communaux délaissés
- Proposer des logements adaptés (16 pavillons sociaux de La Davière) aux personnes à mobilité réduite visant à optimiser l'habitat d'origine souvent sous occupé
- « Reconstruire la ville sur la ville » L'opération d'achat démolition puis reconstruction du secteur Beausoleil a permis la réalisation de 15 logements + 1 local associatif et un cabinet dentaire. Il reste un potentiel de 8 logements. Bémol dans ce type d'opération : Le prix de revient au m² (acquisitions, démolitions, réseaux, voiries). Pour Beausoleil, il s'est établit à 350€ pour un prix de cession de 40€/m² (ce sont des logements sociaux)

C'est ainsi que nous sommes régulièrement sollicités pour témoigner sur ce dispositif dans diverses réunions, la dernière fois, début décembre, dans une réunion organisée par l'association Synergie.
Pour conserver l'équilibre intergénérationnel de notre commune et répondre à la demande d'habitat, nous tablons sur une croissance très raisonnable de la population de 1,2% par an (cf. P.L.U. de 2016 : 25 logements/an).

Pour ce faire, et soucieux de sobriété foncière, il nous faudra densifier les réserves foncières dont nous disposons (La Ronce et Hauterives notamment) et inscrites constructibles au P.L.U.i. pour les faire durer dans le temps.

Christian Lefort
christian.lefort@argentre.fr

Plans d'eau sur cours d'eau : quelles sont les devoirs des propriétaires ?

Tout plan d'eau créé en barrage de cours d'eau (lorsque le ruisseau traverse le plan d'eau) est soumis à procédure administrative, quelle que soit sa surface. C'est également le cas des plans d'eau alimentés par dérivation et/ou pompage qui doivent se conformer à la règlementation en vigueur issu du SAGE Mayenne (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux approuvé en 2014) notamment sur les périodes d'alimentation autorisées. Vous avez hérité d'un plan d'eau, vous venez d'en acheter un, vous souhaitez mettre en vente votre plan d'eau, la DDT est là pour vous aider à régulariser la situation.

En 2003, sur le bassin de la Mayenne, 8484 plans d'eau ont été comptabilisés représentant 24km2. 26% d'entre eux étaient en barrage de cours d'eau.

C'est au propriétaire d'apporter la preuve de la période de réalisation de l'ouvrage. Tout ouvrage antérieur à 1789, est un ouvrage dit fondé en titre et sa situation administrative peut être régularisée de façon simplifiée ; de même pour ceux créés jusqu'en 1905.

Depuis 1905, la création d'un plan d'eau en barrage de cours d'eau ou alimenté par une prise d'eau nécessite une procédure administrative. En effet les plans d'eau ont un impact sur la température de l'eau, la teneur en oxygène, le transit des sédiments, la circulation piscicole et la faune aquatique mais aussi la sécurité hydraulique.

C'est pourquoi le plan d'eau doit obligatoirement reverser au cours d'eau un débit minimal (débit réservé) garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces aquatiques. Ce débit ne doit pas être inférieur à 10% du débit moyen inter annuel.

Si le débit à l'amont immédiat du plan d'eau est inférieur au débit réservé, l'intégralité du débit doit être restitué, au cours d'eau, sans prélèvement possible. Avec les fortes conditions de sécheresse de cet été, la plupart de nos plans d'eau auraient dû être presque à sec (et non les cours d'eau en aval). Votre prise d'eau doit posséder un dispositif de mesure ou d'évaluation du débit prélevé.

En matière de dispositif de rejet, une bonde de type moine est préférée au traditionnel batardeau. en effet la bonde permet d'entraîner les eaux de fond, plus froides que celles de surface, de réoxygéner les eaux et de limiter le départ de la vase lors des vidanges.

Le syndicat de rivière le JAVO est là aussi pour vous aider et vous conseiller sur les modalités de mise en conformité de votre plan d'eau.

Sophie Boulin
sophie.boulin@argentre.fr

POrtrait... Morgane Le Brech

Après avoir grandi dans le Morbihan, Morgane LE BRECH a découvert la Mayenne il y a 11 ans. Pourquoi quitter la Bretagne pour la Mayenne ? C'est tout simplement pour raison professionnelle de son conjoint! D'abord installés un an près de Mayenne, le coup de cœur avec Argentré est immédiat. Bien installés sur le Haut des Faluères, il y fait bon vivre. La fête des voisins très conviviale en est l'illustration chaque année!

Professionnellement, Morgane LE BRECH travaille depuis 10 ans au Centre communal d'action sociale de Laval et coordonne des équipes dans le domaine de la prévention pour les seniors, en perte d'autonomie à domicile.

Une décennie est passée et l'ancrage argentréen est certain. D'abord, jeune parent bénévole à l'amicale laïque, elle se voit ensuite confier la présidence sur trois années. Depuis toujours, le bénévolat est présent. Petite, elle s'affairait aux marchés de Noël dans sa commune. En 2018, l'envie de partager la culture bretonne avec les argentréens s'est concrétisée par l'organisation du premier Fest-noz à l'Escapade en 2019. C'est un héritage traditionnel qu'elle s'attache à transmettre à ses enfants, toujours en famille!

Ayant à cœur d'agir pour la qualité de vie sur la commune, c'est naturellement qu'elle rejoint l'équipe municipale en 2020. Au 1er septembre 2022, Morgane Le Brech accepte la mission transversale de conseillère municipale déléguée aux Mobilités et à la transition énergétique, en appui aux adjoints déjà en place.

Le diagnostic en thermo-facade sur Argentré

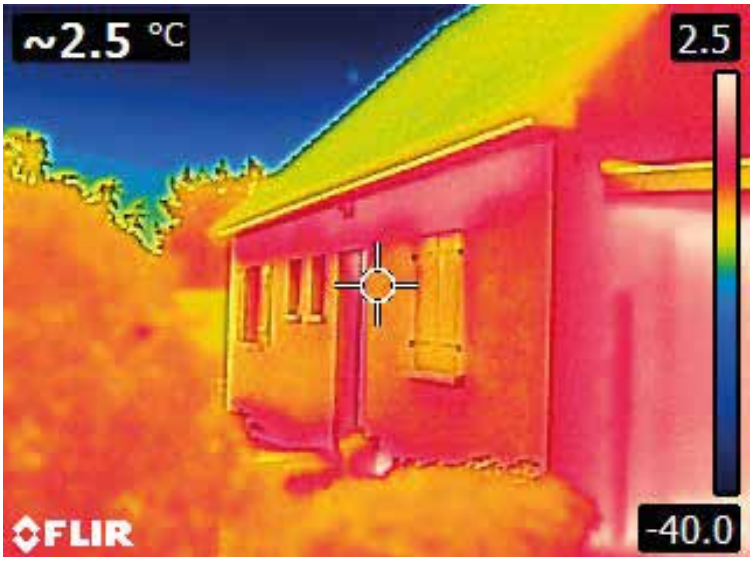

Un outil accessible pour ameliorer son logement

Début 2022, la commune d'Argentré a été retenue pour mener des diagnostics de déperdition de chaleur dans les lotissements bâtis dans les années 1970. Les lotissements du Vallon et du Plessis ont été ciblés.
Antoine Rivière, adjoint à l'Urbanisme sur le début d'année, est allé à la rencontre des habitants de ces deux quartiers. L'intérêt des concitoyens est notable : 22 propriétaires sont favorables à passer la caméra en thermo façade.
Onze diagnostics ont été réalisés par Soliha, opérateur référent dans l'amélioration de l'habitat. Les 8 autres seront réalisés par Alain Beauchef, conseil municipal formé à la technique.
Pour réaliser ce diagnostic, et avoir les conditions idéales pour mesurer les pertes d'énergie, il faut se déplacer le matin, passer la caméra autour de l'habitation avant que le soleil arrive, pour voir comment réagit la maison. Ensuite, la déperdition de chaleur se constate selon les nuances de couleurs : plus la couleur est vive, plus la déperdition est importante.
Une restitution publique a eu lieu au printemps, en présence du service Habitat de Laval agglomération, de Soliha. Cette réunion a permis de présenter les résultats du programme collectif, de rappeler ses objectifs et d'informer sur les aides possibles pour l'amélioration de l'Habitat.
Chaque habitat est singulier, c'est pourquoi les propriétaires sont invités à venir au service de Laval agglomération pour avoir une interprétation de leurs résultats. 80% des gens se sont déplacés. A ce jour, sur les 11 maisons, 20% font des travaux dès maintenant et 10% le feront dans l'année prochaine.
Sur 2023, certains vont se déplacer pour connaître les résultats et prendront le chemin des travaux dans les prochaines années. C'est peut-être regrettable, pour certains, de ne pas avoir poussé la démarche jusqu'au bout. Rien n'est définitif, ces personnes peuvent reprendre contact avec le service Habitat de Laval agglomération.

Morgane Le brech
Antoine Rivière

TémOignages... Antoine et Roger

Roger, 85 ans, a été intéressé de voir comment il pouvait améliorer son habitat. Depuis 40 ans, ils habitent cette maison sur sous-sol, Roger et son épouse n'en sont pas à leurs premiers travaux. Sur les dernières années, ils ont régulièrement amélioré leur habitat: la toiture, les ouvertures puis l'isolation il y a 5 ans. Restait la source de chaleur. Grâce à ce diagnostic et cet accompagnement, ils ont franchi le pas : changer leur chaudière au fuel pour une pompe à chaleur. Les travaux débuteront prochainement. Pourquoi avoir donner suite au diagnostic ? L'Amélioration de leur habitat va permettre d'en profiter quelques années et ce sera un plus dans la valeur patrimoniale de notre maison.

Michel Drocourt
michel.drocourt@argentre.fr

La Mobilité est un sujet actuel et collectif

Laval agglomération porte depuis 2020 une attention particulière au développement des mobilités douces et alternatives, notamment pour les trajets « domicile-travail ».
Sur Argentré, cette question est à choix multiples.

Nombreux sont les argentréens à utiliser l'alternative du co-voiturage. Depuis janvier 2022, 837 passagers ont été transportés dans 599 véhicules partagés soit un taux d'occupation des véhicules d'un peu plus de 3 personnes. La moyenne constatée est de 21,30km parcourus. Près de 4 tonnes de CO2 ont été économisées grâce au co-voiturage, depuis janvier 2022 (source Observatoire nationale du co-voiturage).
Laval agglomération a un partenariat avec Klaxit. C'est une application sur smartphone qui facilite la mise en relation : inscrivez vos horaires et devenez « co-voituré » ou « co-voitureur. ».
Au 1er septembre 2023, la nouvelle offre de transport urbain sera effective, pour mieux répondre aux besoins de la population (bus, vélos, transport à la demande, Mobitul). A découvrir d'ici l'été prochain !

Le vélo, avec assistance électrique ou pas

En 2022, 16 VAE ont été achetés sur la commune d'Argentré sur 823 sur l'agglomération lavalloise soit 2 % des acquisitions sur l'agglomération lavalloise (En 2021, 37 acquisitions, soit 3 % des acquisitions de l'agglo).
Les aménagements cyclables sont effectifs sur Laval et sur la première couronne de l'agglomération. Actuellement, rejoindre ces aménagements au départ d'Argentré n'est pas si simple par manque de signalisation.
Le projet de voie cyclable, parallèlement à la RD 32, route de Laval, n'est pas d'actualité faute d'être inscrite au programme départemental routier actuel.
C'est pourquoi, un aménagement de la VC139 (dite « ancienne route de Bonchamp ») a été envisagé.
Pour pouvoir répondre à la population, une consultation auprès des usagers cyclistes du trajet domicile-travail a eu lieu. L'expertise technique des services routiers est sollicitée. Une réunion publique a été organisée le jeudi 17 novembre avec les riverains.
Trois points sont à retenir :

- Renforcer le marquage au sol pour améliorer le partage de la route
- Apaiser le carrefour du Bas Montroux qui est une zone de rencontres en dehors du bourg (mixité des usages piétons, cyclistes, automobilistes)
- Abaissement de la vitesse à 50km/h sur le tronçon.

Ces aménagements devraient être réalisés au printemps 2023.

pOrtrait...

Alban Buteux

Alban a rejoint l'équipe bâtiment comme agent technique le 3 octobre 2022 à la suite du départ de Christophe. Originaire de Compiègne, Alban âgé de 37 ans, a déménagé très jeune en Alsace dans la région de Mulhouse où il a vécu pendant 30 ans. Il est titulaire d'un bac Pro en Maintenance des Systèmes Mécaniques Automatisés. Il a démarré dans le monde professionnel dans un EPHAD, en charge de la maintenance du bâtiment, avant d'intégrer la Société SCHINDLER comme agent de fabrication puis la Société CARPENTER en tant que technicien de maintenance. En 2013, Il rencontre une jeune Mayennaise venue en visite familiale en Alsace. La suite …. Il déménage en 2014 en Mayenne à Commer pour rejoindre sa dulcinée et se mariera en juillet 2015. Il travaille à la société MPCI jusqu'à la fermeture de celle-ci. Alors père de 4 enfants âgés de 7 à 12 ans, il décide de reprendre les études, pour préparer un BTS Industrialisation des Produits Mécaniques en alternance sur un an. Après des années Covid difficiles, il rejoint la SOFACEM en CDD toujours comme technicien de maintenance jusque mi 2022.
Coté loisirs Alban est passionné par le jeu de Go, jeu de stratégie Chinois encore peu connu chez nous. Mais ce n'est pas son seul loisir, Alban adore les LEGO, il fait partie de l'association G la brique à Saint-Berthevin. Sinon vous pourrez le croiser lors de rencontres de jeux de rôles.
Son épouse travaillant comme coiffeuse à Montsûrs, Alban et sa grande fawmille cherchent à se rapprocher de son travail et devenir propriétaires.

Jeunesse et Vie scolaire

Service jeunesse

Plein d'animations pour la jeunesse

Cet été ce sont plus de quatre cents jeunes qui ont fréquenté les structures jeunesse intercommunales Planètes Mômes et Oxy-jeunes. Les huit camps ont cette année encore connu un énorme succès et ce sont plus de 20 animateurs qui se sont succédés durant tout l'été pour l'encadrement de toutes les activités proposées.

Le 30 septembre, plus de quatre-vingt personnes ont assisté à la rétrospective photos et vidéos de l'été, discuter avec les responsables et proposer leurs idées pour la prochaine saison estivale. Dès la plaquette de février, vous pourrez découvrir les nouvelles destinations de l'été 2023 !

Le samedi 5 novembre s'est déroulée la fête du jeu à l'Escapade qui a connu une belle affluence tout au long de la journée. Petits et grands ont pu découvrir de très nombreux jeux de société et partager un moment festif intergénérationnel en compagnie de l'équipe d'animation mobilisée pour l'organisation de cette journée.

Après un détour par Louvigné et Soulgé sur Ouette, **le carnaval est de retour sur Argentré le samedi 11 mars 2023 !** Réservez d'ores et déjà cette journée dans vos agendas et commencez à réfléchir à votre déguisement. Le thème « Arc en ciel » a été retenu pour cette nouvelle édition. Nous vous attendons nombreux et déguisés !

Dès maintenant, vous pouvez vous manifester pour vous inscrire à deux temps forts de l'année 2023 : **Le camp 2023 des Caisses à savon (9-17 ans)** qui se prépare tout au long de l'année les mercredis après-midi au Repère dès le début de l'année 2023. Les jeunes peuvent venir entre 14h et 18h préparer en groupe leur caisse selon leurs disponibilités et autres activités du mercredi.

Le prochain séjour ski se déroulera du 18 au 25 février 2023 dans les Pyrénées. Les inscriptions ont déjà été prises d'assaut lors de la réunion de présentation du 23 novembre. Il reste encore quelques places ouvertes aux 9-17 ans, skieurs débutants ou confirmés. N'hésitez pas à contacter le responsable du séjour, Yves Eric BOITEUX (coordinateur@argentre.fr) pour toute demande de renseignement. Un paiement du séjour en trois fois est possible sur simple demande au service jeunesse.

Le Repère des ados les accueille tous les mercredis de 14h à 18h pour différentes activités. Si vous souhaitez vous initier à la couture en réalisant action solidaire, Sandra vous accueille le mercredi pour confectionner des «coussins cœur » destinés aux femmes opérées d'un cancer du sein en lien avec la polyclinique du Maine. Surveillez les réseaux sociaux Oxyjeunes le Repère pour connaitre les dates !

Job 2023

Et si tu devenais animateur l'été prochain ?

Dès 16 ans, nous pouvons t'accueillir pour découvrir le métier d'animateur et te prendre dans notre structure le temps de tes différents stages si tu souhaites passer ton BAFA.

De nouvelles aides financières viennent d'être mises en place pour passer cette formation. N'hésites pas à nous contacter si tu as besoin de renseignements.

Pour travailler cet été avec l'équipe jeunesse c'est maintenant que cela se passe ! Jusqu'à fin décembre, tu peux envoyer ton CV et ta lettre de motivation par mail à enfance@argentre.fr.

Les Fêlés de la caisse

Des Champions toujours au rendez-vous

Le championnat départemental 2022 des Caisses à savon a eu lieu à Port-Brillet du 18 au 22 juillet. 13 jeunes étaient inscrits à ce championnat sur 5 caisses à savon.
Sur le thème « Contes et légendes » les équipages ont proposé de très belles caisses à savon :
« La Baleine » avec Théo, Arsène et Gabriel, « Le traîneau de la mère Noël » avec Léa, Marie et Naomie « La Minauto » de Gabriel et Nuno « La Lougaroule » de Romain et Corentin et « La Rouge ! » de Noam Julian et Yann. 6 prix pour nos champions et championnes :

1er : La Baleine avec Théo, Arsène et Gabriel dans la catégorie C1.
En C2, 2ème place pour La Lougaroule de Romain et Corentin, 3ème La Minauto de Gabriel et Nuno et 4ème Le traineau de la mère Noël avec Léa, Marie et Naomie.
Dans la catégorie C3 victoire de La Rouge ! de Noam Julian et Yann.
En Esthétique, 2ème place pour La Baleine avec Théo, Arsène et Gabriel et La Rouge ! de Noam Julian et Yann grimpe sur la 3ème marche du podium.

Les parents ne sont pas en reste : Ils sont nombreux à être venus encourager leurs enfants lors du jury esthétique et des descentes nocturnes. Notre association a pour but d'aider le service jeunesse intercommunal dans tous ses projets divers et variés. Aussi, elle a toujours besoin de nouveaux parents volontaires pour devenir «fêlés» et participer au championnat 2023 !

On recrute : n'hésitez pas à passer le mercredi après-midi entre 14h et 18h au Repère ou pendant les vacances scolaires.

Conseil municipal des jeunes

Un projet solidaire réussi !

Depuis octobre 2022, la nouvelle équipe du Conseil municipal des Jeunes (CMJ) est à l'œuvre. Composée de huit enfants de CM2 élus en 2021 et de huit CM1 élus cette année, elle s'est très vite mobilisée pour réussir la fin du projet voté en 2021 : la vente des citrouilles et courges variées plantées dans le jardin solidaire.
Pour rappel, avec l'aide de bénévoles les enfants ont planté, au printemps, leurs graines dans le jardin situé à l'arrière des Écoles publiques. Après un été sec, la récolte a finalement été belle, et la vente s'est déroulée durant la fête de l'automne. Les enfants ont mis toute leur énergie pour communiquer autour du projet, définir le prix de vente, mettre en place le stand, et surtout exercer leurs talents de vendeurs ! Grâce aux nombreux visiteurs de la fête de l'automne et à leur générosité, le projet est un vrai succès !

En effet, c'est avec fierté que, le 18 novembre 2022, les élus du Conseil municipal des jeunes ont pu remettre un chèque de 605 euros à l'Association les P'tits soleils. Grâce à ce don, l'association va pouvoir poursuivre ses actions auprès des enfants hospitalisés dans l'unité pédiatrique de l'hôpital de Laval, telles que l'achat de jeux de société, la venue de spectacles, l'aménagement de salles de convivialité ou la réalisation d'un rêve pour les enfants atteints de longues maladies et leurs familles.
Le projet 2021-2022 terminé, les jeunes ont proposé leurs idées pour le nouveau projet : organisation d'un pédibus, parc à animaux (tortues et chèvres), construction d'abris pour écureuils, mise en place d'un petit verger près du poulailler, création d'un parcours sportif, chasse aux trésors/jeu de piste pour découvrir la commune et créer un temps de convivialité intergénérationnel. De belles propositions à affiner parmi lesquelles il faudra faire un choix pour une mise en œuvre d'ici la fin 2023.

pOrtrait...

Karen CHARRAULT

Karen Charrault a 46 ans. Berruyère d'origine, elle a commencé à exercer dans l'Orne en tant que professeure-documentaliste. Arrivée pour mutation professionnelle en 2003 en Mayenne, elle ne connaissait pas le département, mais a tout de suite été séduite. Mariée et maman de deux enfants, elle s'installe à Argentré en 2005 après avoir passé deux années sur Changé. Aujourd'hui, elle exerce au lycée agricole de Laval.
Florence Vautrain, elle, est née à Rouen il y a 44 ans. Pour cette normande pure souche, le fromage et les pommes sont restés essentiels à sa vie ! Après un passage en région parisienne, elle arrive en Mayenne pour la rentrée 2009 comme professeure au lycée professionnel Robert Buron où elle enseigne l'histoire géographie, le français pour des élèves de bac professionnel, de CAP et pour des élèves allophones et migrants. Mariée et maman de trois enfants, elle s'est installée à Argentré en 2010 et ce n'était pas un hasard : les paysages mayennais lui rappellent la Normandie avec leur bocage préservé. Elle a vécu son enfance au cœur d'une forêt domaniale qu'elle avait la chance de parcourir à cheval, son père est un passionné d'ornithologie et sa mère de botanique. Tout cela l'a rendue sensible à l'observation de la nature et le patrimoine naturel d'Argentré l'a séduite. Elle aime marcher, courir ou pédaler dans les chemins… bref, tout ce qui permet d'être en plein air et de profiter des paysages, de la faune et de la flore.
Pour Karen aussi, la proximité de la nature a d'ailleurs été un des critères qui l'a poussée, avec son mari, à s'installer à Argentré. Les nombreux chemins pédestres lui permettent de prendre un moment de détente. Les nombreuses haies et les arbres centenaires sont un vrai patrimoine ! Comme Florence, elle aime randonner. Elle apprécie également travailler le papier, mais pour cette dernière activité, elle n'a hélas plus beaucoup de temps.
Pour ces deux conseillères municipales, qui assistent Sophie Sabin dans l'animation du conseil municipal des jeunes, l'exercice d'élue est quelque chose de très intéressant et d'enrichissant dans les échanges, les débats avec cette volonté de trouver ce qui peut convenir au mieux au plus grand nombre en trouvant les meilleurs compromis. « C'est en découvrant les coulisses de la vie municipale que l'on prend conscience de l'ampleur de la tâche. Tout le monde devrait pouvoir être élu municipal au moins une fois dans sa vie. »

École St Cyr-Sainte Julitte

Environnement, sciences et arts au programme

« J'aime ma planète»

Cette année les différentes classes mèneront des actions en faveur de la Planète Terre. Faire attention à la nature qui nous entoure, éviter les gaspillages, réduire nos déchets et faire attention à l'eau...Voici les défis que les élèves tentent de relever cette année.

Sortie d'Automne

Pas besoin d'aller loin pour cette balade. Aux environs de l'école, les maternelles ont (re)découvert les paysages automnaux et ont pu ramasser tout ce que la nature offre. En classe ils ont ensuite travaillé grâce à leur récolte.

Visite au ZOOM

Au retour des congés de La Toussaint, les CM se sont rendus au Musée des Sciences à Laval pour voir une exposition intitulée « Océans et mers plastifiés ». Découverte du « 7ème continent » constitué uniquement de déchets plastiques, conséquences sur la faune et la flore marine, fragmentation des objets plastiques en microdéchets...Voilà un aperçu de ce qu'ils ont pu découvrir.

Spectacle des 3 Chardons

Les élèves de maternelle, CP et CE1 ont assisté au spectacle « Mirabelle et ses amis » proposé par la compagnie Les 3 Chardons. Grâce à un jeu de marionnettes, l'artiste présente a sensibilisé les enfants à l'acceptation de la différence.

« C'est aujourd'hui l'anniversaire de Mirabelle et tous ses amis, les animaux de la ferme, ont décidé de l'emmener danser à la fête du village.

C'est alors que survient un animal étrange, bien différent des autres, tout blanc rayé de noir... »

Ateliers Danse

A partir de mars, toutes les classes bénéficieront de l'intervention d'une professeure de danse du Conservatoire de Laval Agglo. Avec les enseignants et les élèves des projets artistiques en lien avec le thème d'année seront développés.

à NOter...

Portes Ouvertes,

le samedi

25 mars 2023

de 10h à 12h

Renseignements au

02 43 37 32 00 / 06 40 13 64 73

02 43 37 33 46

2, route de Louvigné

st-cyr.ste-julitte@wanadoo.fr

www.stcyr-stejulitte.fr

Trop de texte sur cette page

École maternelle les Dauphins

Ensemble au bioparc

Un séjour fédérateur au Bioparc de Doué-en-Anjou pour les élèves de Grande Section

Les élèves de GS, accompagnés de leurs camarades de CE1 de l'école Cousteau, se sont rendus à Doué-en-Anjou les 3 et 4 octobre 2022 pour un séjour sur le thème de la faune et des fossiles.

Au programme : découverte des animaux sauvages, de leur alimentation, de leur mode de vie, réalisation de moulages d'empreintes de félins et d'oiseaux, petit travail d'archéologue à la recherche de fossiles, soirée et nuit au centre troglodytique des Perrières …

Ce séjour, que nous choisissons de faire en début d'année, permet d'installer une bonne ambiance de classe, de renforcer les liens entre les enfants et les adultes de l'école.

Les élèves des deux écoles ont travaillé ensemble autour de ce projet et continueront de le faire dans le but de présenter une exposition de photos et travaux à leurs parents.

Nous remercions l'Amicale laïque, la mairie d'Argentré et les parents qui ont financé ce voyage.

Travail avec l'artiste mayennaise « Mlle Fifi »

Anne-Sophie Chevillard, alias « Mlle Fifi », poursuit son travail d'embellissement des extérieurs des écoles publiques cette année, en travaillant sur un projet de « têtes à trous » avec tous les élèves de l'école. L'artiste a d'abord fait une intervention dans chaque classe pour réfléchir aux personnages qui pourraient être dessinés. Puis dans un deuxième temps, chacun a pu mettre sa petite touche de couleur sur l'un des trois panneaux que vous pourrez bientôt venir découvrir et tester aux abords des écoles.

à NOter…

Soirée « portes ouvertes »

à l'école le

vendredi 10 mars 2023

de 18h à 20h

02 43 37 32 00
7, rue des Rochers
dauphins.ecole@wanadoo.fr

École élémentaire Jacques-Yves Cousteau

Le plein d'activités

Les 4 saisons en chansons

Sous la conduite de Pauline Dezon, musicienne intervenante du Conservatoire de Laval Agglo, les élèves travaillent chaque semaine un répertoire de chants autour des quatre saisons. Ce projet de longue haleine permettra aux choristes de se produire en spectacle à l'Escapade au printemps prochain.

Journée nationale du sport scolaire

Tous les élèves de l'école ont participé activement à la Journée Nationale du Sport Scolaire (JNSS) le 23 septembre. Les ateliers étaient préparés et animés par les élèves de Cm2. Cette « chasse aux sports » était une belle manière de faire vivre notre « Label Génération 2024 ».

Commémoration du 11 novembre

Comme chaque année, les élèves de l'école Cousteau sont venus en nombre pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918. Par leurs lectures de lettres de Poilus, ils ont contribué à animer cette cérémonie.

02 43 37 33 72
7 bis rue des rochers
www.ecole-cousteau.org

Amicale laïque

2022-2023 : Venez nous rejoindre !

L'assemblée générale s'est tenue cette année à l'école le 7 octobre.
Nous comptons cette année 15 membres amicalistes. L'association remercie chaleureusement Morgane Le Brech pour ces trois années passées à la présidence ainsi que les membres sortants pour leur investissement.
Le bureau est composé de Marie Chaillou (Présidente), Antoine Tetart et Jean-Rodolphe Letertre (Trésorier et trésorier adjoint), Anne-Charlotte Edon et Marylin Cousin (Secrétaire et secrétaire adjointe).
La soirée de Noël du 3 décembre a été organisée à l'Escapade pour les enfants de l'école et leurs familles. L'objectif : partager un moment convivial et chaleureux. Cette année, tartiflette et assiette anglaise étaient au programme pour régaler petits et grands !
Cette année l'école fait appel à deux intervenantes extérieures pour proposer des travaux artistiques aux enfants. Pauline Dezon qui propose un éveil musical aux classes de maternelle. Et Mlle Fifi, qui a peint un mur de l'école Cousteau l'an dernier. Cette dernière sera porteuse de projet pour embellir le passage qui donne accès aux écoles. Les enfants seront investis tout au long de l'année pour réaliser des panneaux à trous sur le thème de la mer. La participation de l'amicale à ce projet est de 2100 € (en cofinancement avec la mairie).

Nos manifestations et ventes ponctuelles ont pour finalité de soutenir financièrement les projets des écoles. Les parents qui souhaitent devenir bénévoles peuvent rejoindre l'association ou s'impliquer sur un évènement de leur choix, en aidant par exemple à préparer la manifestation ou prêter main-forte le jour J. L'association est aussi un moyen de rencontrer d'autres parents, de partager des moments de convivialité mais aussi de s'intégrer à la vie du village.

Marie Chaillou
amicalelaique@argentre.fr

APEL

La relève est assurée !

De nouveaux parents ont rejoint le bureau de l'APEL. La relève est assurée. Nous remercions une nouvelle fois tous les parents pour leurs participations actives et pour celles à venir. Toutes nos manifestations et initiatives ont pour objectif de contribuer au plaisir d'apprendre et de travailler à l'école en finançant ou co-finançant notamment des sorties scolaires et des jeux pour la cour de récréation.
Comme chaque année, le café proposé aux parents le jour de la rentrée et l'apéritif à la fin de la première semaine ont été des occasions pour toutes et tous de retrouver le chemin de l'école en toute sérénité. Dès le mois d'octobre, nous avons mis en place notre opération « vente de brioches » où plus de 660 brioches ont fait le plaisir des papilles des petits et grands. Fin novembre, lors de notre marché de Noël, nous sommes entrés dans la magie des fêtes de fin d'année. Le contexte sanitaire de grippe aviaire nous a contraints à ne pas réaliser notre crèche vivante. Nous aurons le plaisir de la retrouver lors de la prochaine édition du marché de Noël.
L'ensemble des membres du bureau vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

à NOter...

Loto
5 février 2023

Portes ouvertes
25 mars 2023

Fête de l'école
25 juin 2023

Manuella Soutif
apel@stcyr-stejulitte.fr

DOSSIER

Argentré
le village aux cinq châteaux

Qui n'a jamais entendu dire que la Mayenne était l'un des départements français les mieux dotés en châteaux. Près de 300 forteresses, châteaux et manoirs, y sont ainsi recensés et une grande majorité d'entre eux sont des propriétés privées. Leurs propriétaires, dépositaires de ce patrimoine architectural, se battent pour relever, sauver, maintenir et valoriser ces sites patrimoniaux. Qu'en est-il sur le territoire de notre commune ? Nos concitoyens ont coutume d'affirmer qu'Argentré détient cinq châteaux. Nous nous proposons de revenir brièvement sur l'histoire de chacun de ces lieux. (Tous les lieux évoqués dans cet article étant privés, merci de respecter les règles d'accessibilité spécifiquement mises en place pour chacun d'entre eux)

Grenusse : le château du maire d'Argentré

Le lieu de Grenusse, situé à 3,5 kilomètres au Nord-Est du village, est connu par la documentation depuis la mi-XV[e] siècle : les Archives Nationales détiennent en effet un acte coté R/5.383 nous permettant de savoir qu'en 1453, Grenusse contient notamment un moulin. Celui-ci a été supprimé à l'époque contemporaine. Jusqu'à ce jour, l'orthographe de ce toponyme a régulièrement évolué entre Grenuces, Grenusses ou encore Grenuse. En 1464, ce fief est la propriété du seigneur de Thuré en la Bazouge-des-Alleux. Dès la fin du même siècle au plus tard et jusqu'au début du XVII[e], la propriété passe aux mains de la famille de Feschal. Citons par exemple Anne de Feschal, épouse de M. de Créance, qui est encore dite dame de Grenusse en 1630, alors même que la terre semble déjà possédée par un certain Guy de Valory depuis une dizaine d'années au moins. La famille de ce dernier détiendra le château pour près de 2 siècles. Nous disposons par exemple d'un bel aveu féodal rendu en 1672 par le marquis de Valory pour sa seigneurie de Grenusse. Par la suite, la Révolution épargne relativement ce château. Signalons le fait que le meunier de Grenusse, un certain Julien Vannier, aurait été arrêté avec sa fille en mars 1793 pour avoir sonné la cloche lors du tirage, mais ils sont finalement acquittés par la Commission Révolutionnaire le 26 avril de l'année suivante. En 1795, une description de la métairie permet de nous faire une idée de ce qu'est encore le modeste patrimoine foncier dépendant de cette métairie au lendemain de la Révolution : 55 journaux de terres labourables, 12 hommées de prés, 7 arpents de bois taillis et 20 journaux de landes, c'est à dire un total de plus d'une trentaine d'hectares. Vers la fin du XIX[e] siècle, le château est habité par le maire d'Argentré et conseiller général, Henri Letourneurs du Val, avocat de profession. Ce lieu est encore aujourd'hui la propriété privée des descendants de cette même famille. Connu localement pour le panorama qu'il propose sur la vallée de la Jouanne, le château au style très moderne connait alors un tournant essentiel dans son histoire architecturale : ainsi, c'est vers 1845, que Léon Périer du Coudray fait construire l'actuel bâtisse de Grenusse qui est notamment « flanqué de deux tours rondes à corniches saillantes » pour reprendre les termes de l'abbé Angot. Parmi les éléments remarquables qui le décorent, les services régionaux de l'Inventaire du Patrimoine signalent un papier peint panoramique daté du XIX[e] siècle. On peut y apercevoir plusieurs scènes successives d'une chasse à courre dans un paysage typiquement romantique avec par exemple des représentations de ruines et des obélisques.

Les modestes gentilhommes de Vaucenay

Fief mouvent du précédent, le lieu de Vaucenay, situé à moins de 3 kms au Nord du bourg, sort lui aussi de l'ombre à la fin du Moyen-Âge. Ses propriétaires successifs sont des seigneurs modestes qui gravitent dans l'entourage des seigneurs de Laval : on connait ainsi un certain Macé de Vaucenay qui est dit officier des eaux et forêts du comté de Laval en 1430. A la génération suivante, c'est François de Vaucenay qui est qualifié de maitre d'hôtel du sire de Gavre et segrayer (c-a-d garde forestier) du comté. On sait avec certitudes que le manoir est habité au XVI[e] siècle. Assez classiquement, plusieurs terres relèvent de cet arrière-fief de Grenusse, telle que la Grande Morlière en 1453. La notoriété locale de la famille est suffisante pour que le chroniqueur lavallois, Guillaume Le Doyen, relate de manière versifiée le décès de l'épouse de René de Vaucenay, Madame Marguerite Lemercier, le 20 août 1527 dans les termes suivants :

« Mariée estoit noblement
Au bon seigneur de Vaucené
Inhumée fut que sans réplique
En l'église Saint-Dominique
Devant l'autier (c-a-d l'autel) de Nostre-Dame. »

C'est Jean de Vaucenay qui vend la terre au milieu du XVIe siècle à un certain Gilles Chestuyé, qualifié de sieur du Fay. Jusqu'au XVIIIe siècle, c'est la famille Gaultier de Vaucenay qui va marquer les lieux de son empreinte. En 1737, l'un d'eux rend hommage à la seigneurie de Grenusse et l'acte est l'occasion d'avoir une description de ce lieu. En 1767, François-Marie Gaultier de Vaucenay vend le château pour 22000 livres à François de la Porte, ancien consul en Egypte et pensionnaire de Sa Majesté. Dans la pratique, le bien ne sort pas vraiment de la famille, car François n'est autre que l'époux de Catherine-Geneviève Gaultier de Vaucenay, fille du précédent. L'acte rappelle que la cession concerne « le lieu et métairie du Grand-Vaucenay et fief en dépendant, avec la maison de maître, taillis et prés dudit Plessis… » La Révolution n'épargne pas les propriétaires du lieu qui doivent émigrer. Une fois encore, nous avons aujourd'hui affaire à un château moderne. Une balustrade est par exemple installée dans toute la longueur de la façade et une chapelle dédiée à sainte-Anne y est rattachée. Si la chapelle, les communs et le logis peuvent être datés du XVIIe siècle, ce dernier est agrandi une première fois entre 1830 et 1850, puis une seconde vers 1890. Enfin, le château est passé entre les mains de Monsieur Couanier de Launay par suite de mariages des propriétaires des générations précédentes.

Rigault : l'énigmatique logis

Là encore, nous sommes confrontés à un toponyme qui a fortement évolué : Rigoyau selon un document daté de 1632 et déposé aux archives de la Vienne, Rigoyau (1714), Rigohuau sur la carte de Cassini ou encore Rigot-Huaut et Rigoheau selon l'abbé Angot. C'est l'un des deux châteaux argentréens sur lesquels nous disposons de très peu d'informations, notamment sur son histoire ancienne. Tout au plus sait-on que le lieu appartient en 1632 à Jean Rebuffé, seigneur de la Verrerie et au comte de Broc en 1714. Situé à la limite Nord du finage, le château actuel a été construit vers 1860 en remplacement du logis de l'époque moderne ou médiévale. Entre la fin du XIXe et le XXe siècles, il est la propriété de la famille des Rieux de la Villoubert, connue pour être bien implantée dans la politique départementale. Ainsi, Gaëtan des Rieux en est le propriétaire au début du siècle, alors qu'il est maire de la Chapelle-Anthenaise (1920-1953). Son fils, Charles, également conseillé général du canton d'Argentré (1959-1993) prend sa suite en tant que premier édile de cette même commune jusqu'en 1995.

Montaigu : un pavillon pour notables locaux

Comme le lieu précédent, nous disposons de peu d'informations sur les origines de Montaigu : dans son Dictionnaire de la Mayenne, l'abbé Angot indique uniquement que le domaine de Montaigu existe déjà en 1643, puisqu'il est « partagé en cinq lots sur la succession de Jeanne Courtilliers, veuve de Jean Piau, sieur de la Herissière (Anjou). » Il ajoute que deux maisons servaient autrefois de tanneries. Ce lieu, situé à 2 kms au sud du village, fut la propriété de notables locaux. Catherine Arnoul est indiquée comme propriétaire en 1670, de même qu'Eustache Roche, notaire, autour des années 1675-1710. Une fois encore, le pavillon actuellement visible est très contemporain et comporte des bases du XVIIIe siècle. On doit sa construction ou son agrandissement à Stanislas Hardy de Lévaré avant 1831, descendant d'un maire de Laval qui a laissé son nom à une place de la ville. Enfin, le château est occupé par Camille Le Tourneurs du Val entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle, alors que celui-ci est maire de Louvigné. En somme, Grenusse et Montaigu sont aux mains de la même famille à cette époque.

Hauterives : une puissance et une importance inégalées

Terminons cette rapide présentation des châteaux et manoirs argentréens par le plus connu de toutes et tous : Hauterives. C'est en effet le château le mieux documenté depuis le Moyen-Âge jusqu'à nos jours. C'est vers 1110 que le lieu d'Hauterives sort de l'ombre grâce à une charte du Cartulaire de l'abbaye du Ronceray qui évoque un certain Fulco de Altisripis. Mais, c'est le XIIIe siècle qui semble marquer un premier tournant important dans l'histoire du lieu. En 1209, un manoir dépendant de la seigneurie de Bazougers, y existe avec certitudes, car à cette date, Guillaume dit de Hauterives reconnait devant Savary d'Anthenaise, seigneur de Bazougers, qu'il tient de

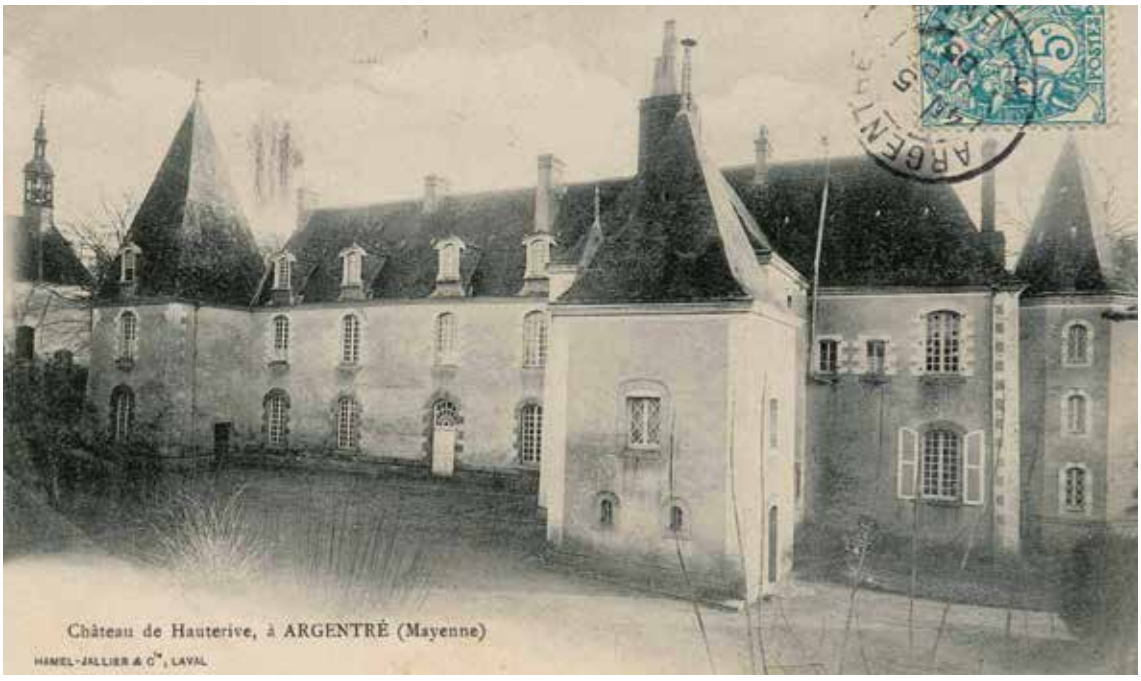

lui « son manoir d'Hauterives avec toutes ses dépendances, sauf le fief Sourchin, et lui devoir service à cheval et armé, mais aux frais du seigneur, avec tout droit de vairie et justice. » Plusieurs chartes tirées du Cartulaire de Fontaine-Daniel évoque successivement Willelmus de Altarpa (1218) ou encore Fulco de Altisripis (1251). Comme le site internet du château le rappelle encore : « En 1485, le seigneur de Laval accorde reconnaissance de la remise des droits féodaux. Et en 1515, la seigneurie est érigée au rang de châtellenie. » En somme, ce lieu a pris une envergure féodale bien plus importante que les lieux cités précédemment qui sont d'ailleurs pour certains des biens sous-inféodés d'Hauterives. Assez classiquement, le château passe de main en main par l'intermédiaire de mariages et d'héritages successifs, mais Hauterives se distingue des autres forteresses argentréennes par la notabilité de ses propriétaires tels que les Du Bellay. Citons également à titre d'exemple Marie d'Hautefort, fille d'honneur de Marie de Médicis en 1625, puis favorite de Louis XIII. Le château d'Hauterives passe alors pour être un lieu sûr. Ainsi, pendant les troubles qui touchent le royaume en 1616, des personnes viennent de villages voisins, notamment Saint-Céneré, pour y déposer leurs objets les plus précieux. Le XVII^{e} siècle marque un second tournant important pour l'édifice qui est en partie reconstruit et auquel on adjoindra plus tard des tourelles en encorbellement. Finalement, le domaine est vendu en 1737 pour 131000 livres à Jean-Baptiste Berset, fils d'un riche banquier, et secrétaire du roi. C'est à lui que l'on doit les façades actuelles qui portent d'ailleurs ses armoiries. L'essentiel de la construction actuelle est son œuvre. Il s'agit d'un vaste corps de logis de 7 travées qui relient deux pavillons subsistant du manoir des Hautefort. Jusqu'en 1975, des alliés de la famille Berset vont détenir le château par l'intermédiaire d'alliances, notamment les Fitzgerald et les Montalembert. Là encore, l'ampleur des bâtiments se distingue des autres constructions nobles de la paroisse. Signalons à titre d'exemple un pigeonnier daté de 1533 et une chapelle également du XVI^{e} siècle. Terminons par la description qu'en fait l'abbé Angot :

« Les tapisseries de la grande salle, aux armes d'Hautefort, sont fort belles. La chapelle était fondée de trois messes par semaine… Dans le jardin est un puits monumental et auprès un grand cadran solaire, très compliqué, avec petit écran mobile, mais presque complètement dégradé pour le tout. Près de la basse-cour existait encore, il y a soixante ans, un labyrinthe très curieux du XVIII^{e} siècle… »

Aujourd'hui, ce château, situé au plus près du cœur du village, forme un écrin idéal à l'organisation de séminaires et de réceptions en tous genres.

Pour conclure, tous ces lieux, qui sont des propriétés privées, nous rappellent que les Argentréens peuvent être fiers de leur patrimoine. Cinq châteaux pour une commune, ce n'est pas rien, mais les plus fins connaisseurs affirmeront qu'il faut également compter sur une sixième construction : le manoir des Nuillés datant probablement du XV^{e} siècle. Celui-ci pourra être le sujet d'une prochaine livraison de notre bulletin municipal.

Vie associative et culturelle

Comité de jumelage

Enfin des retrouvailles en 2023 !

Échange officiel :
du 18 au 21 mai 2023 :
Après trois reports dûs aux conditions sanitaires internationales, l'échange officiel entre les habitants d'Argentré, Louvigné, Soulgé et de Babenhausen pourra enfin avoir lieu lors du week-end de l'Ascension 2023 !
Nous accueillerons avec plaisir nos amis de Babenhausen. Notre commission travaille actuellement sur le futur programme qui sera présenté lors d'une réunion d'informations début février 2023.
Si vous souhaitez accueillir des hôtes allemands, merci de prendre contact auprès de : Lydie Deuil (Louvigné) : 06 08 78 87 79
Natacha Violette (Argentré) : 06 75 01 28 88
Sylviane Guillou (Soulgé sur Ouette) : 06 31 08 20 36
Ou par mail à : info@jumelage.fr

Échange des jeunes :
du 16 au 21 avril 2023 :
Les jeunes de CM1 et de CM2 des communes d'Argentré, Louvigné et Soulgé sur Ouette sont invités en Allemagne pendant les vacances de Pâques. Au programme : visite de la ville de Babenhausen, visite de l'école (les Allemands, eux, ne seront plus en vacances !), projet en commun avec les correspondants allemands, visites touristiques… sans oublier la traditionnelle soirée en famille. L'hébergement se fera, comme à chaque échange de jeunes, à la Jubi (un centre d'hébergement bien connu des habitués).
Les français qui ont déjà participé à des échanges de jeunes et qui veulent profiter du déplacement pour rendre visite à leurs amis d'outre-Rhin sont les bienvenus. L'hébergement se fera dans les familles d'accueil (pensez à les prévenir avant !).

Pour toutes demandes de renseignements, contacter Olivier Bénard au : 06 95 38 20 53

Saison culturelle

Scène ouverte : le 7 juillet

Comme tous les ans, la municipalité organise, en partenariat avec l'Association Animation Argentré, sa traditionnelle fête de l'été. Au programme, outre le désormais très attendu feu d'artifice musical, des concerts sont proposés aux argentréens sur la place de l'église.
Cette année, les organisateurs ont souhaité ouvrir la première scène aux jeunes talents.
En prélude au bal populaire, les groupes locaux de musique pourront jouer, de 19h00 à 20h30, devant le public toujours nombreux. Tous les styles sont les bienvenus : groupes de musique, chanteurs…
Si vous êtes intéressés, ou si vous connaissez un groupe qui pourrait être intéressé, n'hésitez pas à contacter les membres de l'association (par mail aaa@argentre ou au standard de la mairie : 02.43.37.30.21).

Olivier Bénard
olivier.benard@argentre.fr

La saison culturelle d'Argentré : votre saison

Contrairement à d'autres lieux culturels dans lesquels la programmation repose uniquement sur les choix d'une seule personne, la saison culturelle d'Argentré est conçue en concertation avec les membres de la commission municipale et les membres de l'Association Animation Argentré.

Si vous souhaitez que votre artiste préféré se produise sur la scène de l'Escapade, n'hésitez pas à proposer vos idées. Tous les styles seront étudiés avec attention : concert, humour, danse, théâtre (amateur ou professionnel)… Attention toutefois, soyez raisonnable avec les budgets ! Si votre chouchou a l'habitude de se produire dans des Zeniths ou au Stade de France… il y a de fortes chances que ses prétentions (parfois plusieurs dizaines de milliers d'euros pour une heure de spectacle) soient largement au-dessus des moyens argentréens. Mais on ne sait jamais…
A très bientôt !
aaa@argentre.fr

SAISON 2023 CULTURELLE

Humour

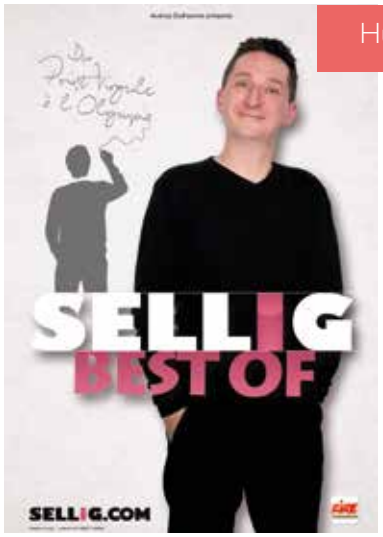

27
Vend.
janvier
2023

L'Escapade

20h30

Plein tarif : 29 €
Réduit : 27 €

SELLIG : BEST OF

Après avoir rempli quatre Olympias à guichets fermés, Sellig revient à Argentré avec son grand Best Of, tant attendu ! Morceaux choisis des premiers épisodes, retrouvez les aventures de sa sœur et de son beau-frère Bernard, faites un détour dans une pharmacie post-Covid et obtenez quelques conseils si jamais vous gagnez au loto…
Un pur divertissement qui s'adresse aux petits comme aux grands.

Comme d'habitude, Baby-sitting gratuit

Humour

8
Sam.
avril
2023

L'Escapade

20h30

Plein tarif : 35 €

CAROLINE ESTREMO

Caroline Estremo est infirmière aux urgences de Toulouse depuis 8 ans. Elle a ému la toile en 2016 en postant sur les réseaux une vidéo à chaud sur ses conditions de travail et les difficultés de l'hôpital public. En 2017, elle publie son 1er livre sur les réalités de son quotidien. Vendu à 20 000 exemplaires #infirmière est aujourd'hui un incontournable des étudiant(e)s infirmier(e)s.
« Parce que quand on rit on est plus beau que quand on pleure », c'est avec son one woman show «Infirmière Sa Mère » qu'elle persiste et signe sa déclaration d'humour et d'amour aux soignants.

Théâtre amateur

4
Sam.
mars
2023

L'Escapade

20h30

Plein tarif : 7 €
Réduit : 5 €

DES JULIETTES ET DES ROMEOS

La troupe des « Quat'coins », de Saint Ouën des Toits, revient sur les planches de l'Escapade avec une comédie de Jacky Goupil.
Des hommes et des femmes qui se rencontrent, se croisent, se séparent, se retrouvent, se découvrent, se détestent, s'aiment. Elle est amoureuse, Il est déjà marié... Il veut coucher, Elle préfère Georges Clooney... Elle est très sexy, Il est très jaloux... Elle et Lui, ce sont des amoureux et amoureuses, frimeurs, étourdis, menteurs, Jaloux, tendres, passionnés, naïfs, mythomanes, possessifs, empotés, tricheurs Aimer, c'est parfois très compliqué, mais ça peut aussi être très drôle !

Comme d'habitude, Baby-sitting gratuit

Concerts

7
Vend.
juillet
2023

Place de l'église

à partir de 19h

Gratuit

ARGENTRÉ FÊTE L'ÉTÉ

Programme : 19h00 « Warm Up » - 20h30 « bal populaire » - 22h30 « Descente aux flambeaux » - 23h00 « feu d'artifice musical » - 23h30 « Soirée dancefloor - Restauration et buvette sur place.

Bibliothèque

Une nouvelle année riche en propositions

Rencontres-Lectures, Cafés « Tricrochet » et Goûters la Poésie

La bibliothèque municipale, ouverte à tous, vous offre la possibilité d'emprunter de nombreux documents et de participer à diverses animations. Tous les rendez-vous sont accessibles gratuitement ainsi que l'emprunt de documents.
En 2023, de nouvelles propositions sont inscrites à l'agenda. Il sera organisé de nouveaux moments conviviaux. Certains seront consacrés aux livres à l'occasion des rencontres-lecture permettant à tous de venir présenter des romans, bandes dessinées ou documentaires qui les ont marqués et qu'ils souhaitent partager. D'autres rendez-vous seront marqués par une autre forme d'échange et de transmission autour des travaux manuels et de la mode D.I.Y lors du café « Tricrochet », nouveau rendez-vous régulier fixé un samedi par mois. Un autre projet encore sera tourné vers l'écoute et l'écriture de la poésie lors de goûters animés pour les familles.
La bibliothèque est un lieu de vie qui doit permettre à tous de venir dans les locaux, pour lire et emprunter des documents mais aussi pour flâner, échanger, participer à des ateliers inattendus, occuper un peu son temps libre.

Des événements marquants

Le Festival du Premier Roman et des Lectures Contemporaines organisé par Lecture en tête est l'occasion de vous offrir une sélection de romans à découvrir. Lors de la première rencontre-lecture de l'année, samedi 14 janvier, vous pourrez écouter la présentation, donner votre avis, et choisir les romans que vous emporterez. Vous aurez certainement envie d'aller rencontrer les auteurs à l'occasion de ce festival qui se déroulera du 30 mars au 2 avril à Laval.
Les Nuits de la Lecture ont lieu chaque année en janvier. A Argentré, vendredi 20 janvier, la bibliothèque vous accueillera pour une soirée exceptionnelle sur le thème de la Peur : heure du conte en pyjama « Même pas peur » pour les plus jeunes, temps de jeu, découverte du Trouille-au-Max (machine fabriquée lors de 2 ateliers participatifs en janvier), dépouillement et lecture d'une Bibliothèque des Peurs (résultat d'une collecte des peurs prévue en janvier dans la commune) dans un décor installé pour l'occasion.

pOrtrait...

Laurent Coquet, nouveau ludothécaire

Laurent Coquet est un passionné de jeux, depuis toujours. Marié à une argentréenne et papa de deux enfants (de 1 et 3 ans), ce vendéen, titulaire d'une maitrise d'histoire à l'université de Rennes, a été propriétaire d'un magasin de jeux de société, avant d'être recruté par de grandes enseignes culturelles bien connues.
En novembre, il a rejoint l'équipe de la bibliothèque pour prendre en charge les collections de jeux de société et de jeux vidéo : « Depuis quelques années, et c'est encore plus vrai depuis le confinement, les jeux de société connaissent un vrai regain d'intérêt. Ils rapprochent les familles et les générations ». Ses préférés : les jeux coopératifs (Unlock, Micro-macro…) et les jeux de développement (Carcassonne, 7 wonders…).
Le poste à mi-temps correspond bien à son autre occupation (agent immobilier indépendant). Il est présent à la bibliothèque le mercredi après-midi et le samedi toute la journée ainsi que pendant les « soirées-jeux » du vendredi soir.

Le Conservatoire de Laval Agglo

Avec certains enseignants en commun, le pôle Bonchamp présentera aussi des concerts sur le nouveau site du pôle Laval : le Quarante. Ce nouvel espace inauguré par Emmanuel Macron (puis officiellement par les élus locaux), remplace l'ancien lieu de cours à Laval qui se trouvait depuis 1976 dans la caserne Corbineau.

Depuis 5 ans, le Conservatoire de Laval agglo-pôle Bonchamp accueille principalement des élèves des communes de Argentré, Bonchamp, Forcé, Louvigné, Parné-sur-Roc et Soulgé-sur-Ouette.
Après deux années parfois un peu compliquées, toutes les activités ont repris normalement début septembre au grand plaisir de tous !
Les cours de musique, danse, théâtre et arts visuels, dispensés en grande majorité sur Bonchamp, sont encadrés par une équipe de 22 enseignants dont son responsable, Christophe Turcant et une adjointe administrative.
La commune d'Argentré bénéficie de certains cours sur place : ainsi le Pôle de la vallée accueille des cours de musique dans les salles Debussy et Bizet, et des cours de danse dans la salle des fêtes. D'autre part, deux groupes d'élèves pratiquent le théâtre à l'école Les Dauphins.

En ce qui concerne le partenariat avec le milieu scolaire, l'Ecole Cousteau travaille le chant choral sur le thème des saisons et l'Ecole Les Dauphins créera un conte musical sur la deuxième période de l'année.

Tout au long de l'année, le pôle Bonchamp proposera des manifestations sur les communes du secteur et, comme les années précédentes, sera heureux de jouer dans la belle salle de l'Escapade (voir planning ci-dessous).

Planning des manifestations 2022-23

Samedi 14 janvier à 20h :
Soirée du Pôle Bonchamp (comédie musicale) – Les Angenoises à BONCHAMP

Vendredi 10 Mars (20h30) :
Rencontre orchestres de Bonchamp avec Orchestre d'Harmonie de St Berthevin – Quarante à LAVAL

Dimanche 19 mars :
Rencontre régionale tuba – Le Quarante à LAVAL

Mercredi 22 mars (20h) :
« Le petit poucet » avec choeur d'enfants du pôle Bonchamp - Quarante à LAVAL

Dimanche 26 mars (17h) :
Projet avec Michel Godard en partenariat avec l'orchestre d'Harmonie de Laval – Salle polyvalente de LAVAL

Samedi 1er avril (20h) :
Rencontre orchestres juniors de l'agglo – Les Angenoises à BONCHAMP

Dimanche 2 avril (16h00):
Concert avec Thibault Cauvin (Prélude à 14h30 avec élèves et profs de guitare du Conservatoire de Rayonnement Départemental) – Les Angenoises à BONCHAMP

Mercredi 12 avril à 20h :
« Au château du Roi Léon » (Théâtre et piano) - L'Escapade à ARGENTRE

Samedi 13 et dimanche 14 mai : Spectacles de théâtre - L'Escapade à ARGENTRE

Samedi 17 juin à 20h :
Spectacle de danse – Les Angenoises à BONCHAMP

à NOter...

Vous pouvez aussi trouver toutes les infos sur le site du conservatoire : www.crd.agglo-laval.fr.

Pour tout renseignement concernant le fonctionnement duconservatoire-pôleBonchamp

Christophe Turcant
07 71 36 46 20
christophe.turcant@agglo-laval.fr

Cinéma, comédie musicale, opéra… un beau programme pour l'atelier théâtre !

Encadrée par Patricia Gauvain, l'activité théâtre a repris en septembre dernier avec 41 élèves de 7 à 16 ans dans 4 cours dispensés à Argentré et Bonchamp.

Au programme de cette année riche en projets…

Pour les 2 groupes des 11/15 ans : initiation au travail de l'image au cinéma avec une journée de stage pour découvrir le travail du script, de la lumière, du perchman ou caméraman… 2 journées de tournage sont ensuite prévues en décembre pour réaliser des extraits vidéos qui seront projetés lors du spectacle « En coulisse » le 14 janvier prochain à Bonchamp sur le thème de la comédie musicale.

Pour les 7/8 ans, travail sur la pièce « Timide » de Catherine Verlaguet pour les représentations du mois de mai à l'Escapade.

Pour les 9/11 ans : création d'une pièce musicale originale à partir de l'opéra « Au château du Roi Léon » de Claude-Henry Joubert. Une première représentation sera donnée le 1er mars à l'Escapade et sera reprise en mai pour le week-end théâtral.

Et toujours dans le cadre du « Parcours du spectateur », les élèves bénéficient de plusieurs sorties au théâtre leur permettant de voir des spectacles professionnels et de rencontrer les artistes à l'issue des représentations.

L'association Arthéa rassemble parents d'élèves et amis du théâtre, qui soutiennent l'organisation des représentations au sein du pôle Bonchamp.

Envie de nous rejoindre, contactez-nous :

Coralie Cavan
arthea@argentre.fr

Familles Rurales

Depuis de très nombreuses années, l'Association Familles Rurales d'Argentré propose des activités et des services aux familles du territoire et concourt ainsi à son attractivité.

Nous sommes une Association conviviale, d'écoute, de partage, d'échange et d'accueil qui permet l'émergence de projets.

De nombreux bénévoles se sont succédés pour administrer l'Association et organiser les diverses activités. Aujourd'hui, certains dirigeants de l'Association souhaitent passer le relais étant en responsabilité depuis de très longues années.

Actuellement près de 200 personnes participent à nos activités comme : le Pilates, la gymnastique tonique, le yoga, les balades au crépuscule, la peinture et modelage, la couture, le tricot, la cuisine, l'anglais et le séjour neige.

Nous vous sollicitons, dès aujourd'hui, pour rejoindre notre Association, afin que l'on puisse pérenniser vos activités.

Nous vous accueillerons avec grand plaisir

à NOter…

Assemblée Générale

le Jeudi 26 janvier 2023

à 19 h 30 à la salle de la Vallée

Marie Odile Rivière
06 77 55 36 31
fr.argentre53@gmail.com

Association du Don du Sang Bénévole

La soupe aux lettres

On ne le répétera jamais assez : le don de sang est essentiel pour sauver un malade, un accidenté, une victime d'hémorragie, un grand brûlé, une personne luttant contre un cancer, …
Collecter des poches de sang est une chose mais il faut aussi que ces dons correspondent aux besoins : en France, les deux groupes majoritaires sont le A (d'une courte tête) et le O (dans le Monde, c'est le groupe O qui domine avec 63% de l'ensemble). A eux deux, ils représentent presque 90% de Français. Cependant, le groupe O étant donneur universel, c'est celui-ci qui est le plus recherché. Assurer une autosuffisance en sang peut déjà être problématique. Mais la situation est bien souvent rendue plus délicate par le manque de dons de groupe O alors que le A répond à la demande.
Mais les difficultés ne s'arrêtent pas là : à l'école, nous avons tous appris que le sang se divise en quatre groupes. En réalité, une quantité de ce qu'on appelle des marqueurs ou haplogroupes a été identifiée ces dernières décennies, verbalisés par des lettres (C, D, E, K, L, …) ou des noms de lieux ou de patients (Bombay, Kidd, Augustine, …) et des chiffres, à combiner avec des rhésus positifs ou négatifs. Si bien que ce ne sont pas 4 systèmes de groupes sanguins mais 43 qui sont répertoriés aujourd'hui dont 9 découverts ces 10 dernières années, le plus souvent par des chercheurs français. Il est donc aisé d'en déduire qu'une telle variété conduit à l'existence de groupes rares (une seule personne d'un groupe sur 250, soit, à l'échelle de la Mayenne, 1000 personnes de groupes rares). Il ne faut donc pas s'étonner que certains d'entre nous reçoivent de temps à autre un coup de téléphone des Etablissements Français du Sang (EFS), leur groupe étant recherché. Une carte de donneur peut donc être une véritable soupe aux lettres : il sera par exemple de groupe sanguin A+ D+C+E-c-e+K-6-2JK-5Do-1 !
Alors, n'hésitez pas à venir à nos collectes, avec ou sans rendez-vous (HYPERLINK «https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/» https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/), au complexe sportif de Bonchamp. Les prochaines ont lieu les jeudis 29 décembre, 23 février, 20 avril et 22 juin, de 15h à 19h.
A noter également le samedi 07 janvier, à partir de 14h, un tournoi de belote par équipes, sans annonce, à la salle des fêtes, organisé par notre association, le vendredi 03 mars à 20h30 notre Assemblée Générale à la salle de la Vallée et enfin un après-midi théâtre au profit du Don du sang avec Théa Vaiges à la salle des fêtes de Louvigné le dimanche 12 mars 2023.
Et n'oubliez pas notre site internet : dondesang.efs.sante.fr/»

Olivier Youinou
adsb-bonchamp53@sfr.fr

Association de la pêche

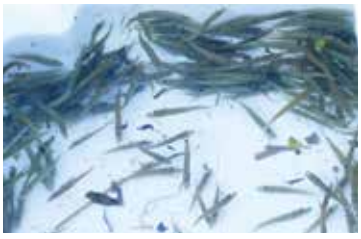

L'AAPPMA c'est l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Notre association de pêche de ARGENTRE-BONCHAMP compte environ 190 membres qui s'adonnent aux plaisirs variés de la pêche dans notre belle rivière la Jouanne ou sur le plan d'eau de la commune.
Au-delà de pratiquer les techniques diverses de la pêche, notre association gère les frayères de la Jouanne, procède au déversement de poissons, participe à l'entretien de la Jouanne et à sa surveillance (pollution / ou respect du règlement).
La pêche est un loisir qui peut devenir une véritable passion et elle peut se pratiquer à tout âge !
Pêche aux leurres, pêche de la carpe, pêche au coup, pêche à la mouche, sont autant de techniques qui peuvent rapidement vous séduire.
Cette année, environ 2550 petits brochets (voir photo ci-jointe) issus de nos frayères, sont retournés dans la Jouanne.
Les empoissonements seront réalisés dans le courant de la fin de cette année et au début de l'année prochaine. (gardons, brochets, sandres, truites, etc)
Pour pêcher, il vous faut posséder une carte de pêche à prendre au Tabac-presse d'ARGENTRE ou sur « https://www.cartedepeche.fr/ »
AAPPMA d'ARGENTRE-BONCHAMP
Président : Olivier MENARDAIS
Vice-Président : Francis GOUGET
Vice-Président : Bertrand COUSIN
Trésorier : Cyril AMIRAULT
Secrétaire : Emmanuel REMOND
Sans oublier les 15 administrateurs, nos 2 gardes et tous nos membres actifs qui travaillent activement pour notre passion. **Un grand merci à eux, car sans leurs actions, rien ne serait possible.**
Venez rejoindre une équipe dynamique.
Aller à la pêche, ça donne la pêche.

Olivier Menardais

Club des Aînés Vallée de la Jouanne

Un 2e Semestre qui a tenu toutes ses promesses

En effet, depuis juin où nous avons pu faire le voyage d'Alsace (photo) avec 45 participants qui sont revenus enchantés du séjour, toutes les autres manifestations se sont déroulées avec succès.

Nouveau !
Cette année, pour la première fois nous allons inviter tous nos adhérents à un après-midi de convivialité complété d'un goûter de Noël, celui-ci est programmé pour le Jeudi 22 Décembre 2022

Et 2023 ?
C'est l'AG qui sera la première manifestation de l'année le 12 Janvier à 14h00 à l'Escapade, nous procèderons au vote et à l'encaissement des cotisations de nos adhérents ainsi qu'à l'inscription des nouveaux, pour ces derniers, il n'est pas nécessaire de recevoir une invitation pour y venir, c'est le jour idéal pour découvrir notre organisation, l'Historique de 2022 et l'ensemble des projets 2023 vous seront énumérés, voyages, repas, piques niques, sorties diverses, etc… Le tout autour d'une galette des rois, venez nous voir ! Vous profiterez de ce moment de convivialité et nous répondrons à vos questions.

Nos principales dates :
« 1er semestre 2023 » 12 Janvier AG, 4 Mars repas du club, 5 Mars bal avec Thierry Lefèvre, 7 Mars concours de belote interne, 25 Mars repas dansant, 28 Mars sortie d'une journée à Dénezé s/ Doué(49) repas spectacle Alsacien et visite d'une cave, 25 Avril concours de pétanque, 25 Mai Pique-nique, du 1er au 8 Juin voyage côte d'Azur (inscriptions en cours). Et toujours bien sûr toutes les activités habituelles, randos et activités du jeudi. Suite dans le prochain bulletin.

Besoins d'infos ?

Jules Leclerc 02 43 37 31 76
Gérard Maline 06 07 29 50 88
Marie Brault 02 43 37 32 89

Arthur Boulin

Argentré, commune de Champion

Belle moisson de médailles cette année 2022 pour Arthur Boulin, 24 ans, membre de l'équipe de France de Bridge junior depuis 2014, argentréen depuis 2017 :
Champion d'Europe par équipe, vice-champion du monde par paire, champion de France par paire en -de 26 ans.

- Arthur, c'est quoi le bridge ?

C'est un jeu de cartes qui se joue avec un partenaire, contre une autre paire de joueurs. On commence par une phase d'enchères pour trouver un contrat (nombre de plis à faire, à l'atout ou non) puis il y a une phase de jeu de la carte où on doit remplir son contrat ou essayer de faire chuter ses adversaires. Cela demande de la mémoire mais aussi un sens de la stratégie.

- C'est un sport de vieux ?

Non !! J'ai commencé à 11 ans. L'éducation nationale a un partenariat avec la fédération nationale de bridge pour enseigner cette discipline dans les écoles. Beaucoup de jeunes dans mon entourage ont commencé au collège avec des cours entre midi et 14H. Au début c'était pour passer prioritaires au self et maintenant ils sont complètement mordus !

- Il faut faire partie d'un club pour jouer ?

Seulement pour faire des compétitions. On peut faire du bridge loisir, chez soi avec des amis (il faut être au moins 4 !) et aussi sur internet même si on n'a pas de partenaire. Il existe des parties en ligne et des tournois où on peut jouer avec des partenaires du monde entier. Mais l'ambiance des clubs est très conviviale et si on veut être performant en compétition il est préférable d'avoir un partenaire régulier. Je joue avec Théo depuis plus de 7 ans.

-Quel a été ton premier titre ?

Champion de France -18 ans en 2012 !!

-Ton plus beau titre ?

Champion du monde par équipe en 2017 en -26 ans. Ce fut un grand moment d'émotion, filmés chaque jour par l'équipe TV de l'émission du Quotidien de TMC ; une belle promotion pour notre discipline !!
Vous pourrez d'ailleurs nous suivre sur le site de la FF bridge l'été prochain lors des championnats du monde par équipes. Venez nous soutenir !! et peut-être attraperez- vous aussi le virus…?!

Vie sportive

Mot du Président

Depuis juin 2022, Pascal Bricard a pris la succession de Marcel Chesnay, que l'on peut remercier pour son engagement. Il est accompagné de Laurent Brisard à la trésorerie et de Daniel Houdou au secrétariat. Argentréen depuis 1997, il connaît bien le sport puisqu'un de ses enfants fait du BMX en compétition, qu'il a été 3 ans vice-président et 7 ans président de la section BMX de l' US Argentré : « 10 années de bonheur à suivre les pilotes au niveau régional voire international ».
Il préside maintenant la grande famille de l'U.S.
Petit rappel : l'Union Sportive a été fondée le 28 juin 1964 pour être l'unique interlocuteur de la municipalité en matière de sport. Grâce aux échanges entre les sections, lors des rencontres du bureau, l'US gère le planning de l'animateur sportif et des infrastructures. Elle gère la répartition de la subvention annuelle grâce à un système de points par sections.

En résumé : L'US est importante pour le bon fonctionnement des sections sportives

Bonnes fêtes de bonne année

Pascal Bricard, nouveau président de l'US Argentré
us@argentre.fr

Tennis de table

« Le tennis de table d'Argentré reprend des couleurs !! »

Non seulement nous avons enregistré le retour d'anciens licenciés et l'arrivée de nouveaux pongistes, mais en plus, à la mi-saison, nous pouvons nous réjouir de la montée en division supérieure de notre équipe première.
Le club compte 3 équipes séniors et une équipe de jeunes en championnat. La plupart de nos licenciés ont également fait le choix de s'engager dans d'autres compétitions (individuelles ou par équipe).

Nous envisageons d'inscrire une 4ème équipe sénior très rapidement et d'autres équipes si vous souhaitez nous rejoindre dans une ambiance dynamique et conviviale.
N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer lors des séances d'entraînements qui ont lieu les mercredi et vendredi pour les juniors (nous disposons d'un entraîneur et de quelques pongistes séniors aguerris pour vous encadrer), et le mercredi soir pour les séniors.
Vous pouvez même venir nous supporter les vendredis soirs lors de nos compétitions à partir de 20h30 à la salle des sports d'Argentré.

Sportivement

Pour toute information, vous pouvez contacter :

Régis Lepeculier
tennisdetable@argentre.fr

Badminton

Pourquoi du bad loisir ?

Un sport tonique et ludique par excellence sans compétition, juste le plaisir du jeu !
Il permet de se maintenir en forme, de se défouler en tapant dans un volant,
de faire monter le cardio régulièrement... car c'est un sport certes de détente et de convivialité mais aussi de rapidité, de réflexes, et qui permet de dépenser un maximum d'énergie !
Je veux suivre des cours «initiation au badminton»

- Créneau Jeune : le mercredi de 17h30 à 19h à la salle omnisport
- Créneau Adulte : le mercredi à partir de 20h15 à la salle omnisport

Pendant les séances, l'entraîneur explique les bases du badminton (règles du jeu, le service, les techniques de jeu...) que normalement, si tout va bien... on met en pratique ensuite dans le jeu. Les volants (en plastique) sont fournis. Des raquettes peuvent être prêtées lors des premières séances.
Attention à noter qu'il n'y a pas d'entraînements encadrés durant les vacances scolaires.... mais il reste la possibilité de faire du jeu libre, salle ouverte toutes les vacances (mais il y a quelques exceptions, il vaut mieux parfois vérifier ses mails...) !
Et côté animation, qu'est-ce qu'il se passe dans la section ?
Pendant l'année, on vous propose des soirées de jeux inter générationnelles (attention, pas n'importe lesquel, toujours du bad !)

- Tournois internes, Bad night, partage avec d'autres clubs loisirs.
- Notre club organisera sa traditionnelle Belote le vendredi 27 janvier.

Besoin d'info :

Vanina Jame & Sylvain Deligeon
06 73 97 92 00 / 06 19 24 10 88
badminton@argentre.fr

Bmx

Deux champions mayennais

Le trophée 53, qui s'est déroulé le dimanche 18 Septembre sur la piste de Changé, à vu sacrer les champions départementaux. Parmi eux 2 pilotes du club d'Argentré ont remporté l'écharpe de champion de la Mayenne, Nolan en Pupille et Nino en Benjamin.

Dans la continuité des travaux entrepris par la mairie depuis 4 ans, les deux derniers virages ont été redessinés et pavés. Ainsi que la première bosse qui a été entièrement redessinée. D'autres modifications de lignes doivent être apportées afin d'obtenir une piste plus sécurisée et plus de technicité pour les pilotes. Un grand merci

aux bénévoles qui ont apporté leur aide pour resabler entièrement la piste.

Notre AG c'est déroulée le 7 Octobre avec quelques changements au niveau du bureau. Catherine Martin cède sa place à Christelle Lemoine pour la trésorerie. Celle-ci sera épaulée par Myriam Davoust au poste de trésorière adjointe. Alexy Bricard remplace au poste de responsable piste Romain Fournier qui quitte aussi le bureau. Le nombre de licenciés devrait rester stable pour l'année 2023.

Un nouveau logo vient d'être créé et validé, nous pourrons bientôt le voir sur les tenues "non- pilotes", vestes, t-shirts, caquettes … que le club proposera aux parents et supporters de nos chers petits et grands pilotes.

Cédric Foucher & Bruno Huet
06 19 24 25 67 / 06 85 36 24 07
bmx@argentre.fr

Cyclo

Sortie provençale

Comme depuis quelques temps, chaque année le club organise le weekend de la pentecôte une sortie dans une région de France. Après l'Ardèche en 2016, le Beaujolais en 2017, l'Alsace en 2019, le Gers en 2021, cette année nous étions en Provence, du 4 au 6 juin dernier. 360 Kms parcourus et 6500 mètres de dénivelé positif en 3 étapes, pour les 10 cyclotouristes participants, avec l'ascension du Mont Ventoux au programme le premier jour, le passage par les villages du Luberon le deuxième, le contournement du mont chauve et les gorges de la Nesques le troisième. Une belle aventure sous le soleil et la chaleur.

Une nouvelle sortie est d'ores et déjà programmée pour 2023.

Fin août était également organisés notre sortie pique nique au plan d'eau de la Rincerie.

La section compte 27 adhérent(e)s : 20 hommes et 7 femmes

Vous trouverez tous les renseignements (Calendrier annuel, horaires des sorties, etc.) sur notre site internet : cyclo-sport-argentre.e-monsite.com

Courriel : cyclo.argentre@wanadoo.fr

Daniel Houdou
06 43 57 74 41
cyclo@argentre.fr

Football

La section football continue son évolution car le club compte plus de 315 licenciés dont 75% ont moins de 19 ans. Nous comptons aussi 61 féminines qui évoluent sous les couleurs de LAS pour la seconde année, ce groupement féminin créé par Argentré, Louverné et Soulgé, a été renforcé par l'intégration des FA Laval. Nous avons renouvelé une partie de notre bureau cette année mais nous cherchons tout de même à étoffer notre équipe dirigeante et notre équipe technique pour nous aider à encadrer tous nos licenciés.

Label

Notre école de football a de nouveau été reconnue par la FFF. Nous avons pour la troisième fois cette labellisation mais cette fois nous avons été validés au niveau « Excellence ». Le groupement LAS a lui aussi été reconnu avec la labellisation Féminines niveau « Argent ».

Panini

Comme les pros, l'US Argentré Football a son album Panini. En effet, cette saison le club a décidé de créer son album avec les célèbres vignettes. Les vignettes sont disponibles chez 4 commerçants

D'Argentré, nous remercions ces commerçants pour leur participation à cette action.

Résultats

Les résultats du début de saison sont encourageants pour les différentes catégories. Les 2 équipes sont en milieu de classement. Chez les jeunes, nous avons au moins une équipe dans chaque catégorie d'âge.

Académie

L'académie accueille 10 enfants tous les mardis soir hors vacances scolaires.
Goûter et aide aux devoirs à la sortie de l'école.
Une tenue d'entraînement a été remise à tous les académiciens.
Grâce à notre inscription au programme «Puissance Foot» nos jeunes se sont également vu remettre un cahier d'activités et vont participer à une correspondance épistolaire avec le Groupement Féminin Gesté-Tillières (club du Maine-et-Loire).

football@argentre.fr

Gym douce

La gymnastique douce, un bienfait pour la santé morale et physique !

C'est reparti pour la pratique de la gymnastique douce.
Nous sommes 84 inscrits pour cette année 2022/2023, et chaque semaine c'est en trois groupes (une heure le lundi matin et deux heures le vendredi matin) que nous nous retrouvons dans la bonne humeur, toujours dirigés par Sébastien Dubois.
Les exercices se suivent mais ne se ressemblent pas. La séance commence par quelques échauffements : travail de la tête aux pieds, en passant par la nuque, les poignets, hanches, genoux et chevilles. Suivent quelques exercices de « cardio » : courses sur place, steps, puis travail avec haltères, ballons, ensuite équilibre, quelques jeux d'adresse ou de mémorisation en ateliers. Les étirements clôturent la séance.
Même si nos têtes sont chenues, nous faisons toujours preuve de dynamisme.
Dans les semaines qui suivent la rentrée, nous organisons une séance commune qui rassemble les adhérents des trois groupes : c'est l'occasion de pratiquer toutes et tous ensemble, de se présenter, et de clôturer le cours par un « pot de l'amitié ».
Le dernier vendredi du mois de janvier est réservé au traditionnel partage de la galette des rois.
Notre Assemblée générale a lieu à la fin du mois de juin. Nous élisons alors le nouveau Bureau.

Nicole Dupuis
06 70 02 92 38
gym@argentre.fr

Marche nordique

- Faire du sport
- Sortir de chez soi
- S'aérer, respirer, s'oxygéner
- Maintenir une activité physique
- Conserver sa santé
- Rencontrer d'autres personnes
- Marcher et papoter
- Se motiver ensemble
- Le plaisir de partager

La Marche Nordique reste une marche dynamique et sportive. Même si nous ne cherchons pas les performances physiques, nous apprécions l'effort et l'endurance et le groupe nous stimule dans ce sens. Voilà maintenant 6 ans que la section existe et nous avons de bons marcheurs motivés et moteurs. Pour permettre à chacun de trouver son rythme, nous faisons parfois deux groupes avec des parcours plus ou moins longs pour chacun.

Trois rendez-vous sont au programme :
Dimanche matin à 9h30. Attention le lieu de rendez-vous a changé : c'est maintenant derrière la mairie que sonne le départ.
Lundi et Jeudi matin à 9h : départ à l'allée du château d' Hauterives.
Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Cécile Bréhéret-Coëffé, présidente
marchenordique@argentre.fr

Pétanque

Jour d'affluence autour des terrains de pétanque le 4 septembre dernier

79 jeunes licencié(es) du département accompagnés d'autant d'adultes, étaient présents à Argentré, pour participer au trophée « 1 jeune-1 adulte « .
6 benjamins, 29 minimes (dont 1 Argentréen), et 44 cadets (dont 2 argentréens), ont montré tout leur talent, leur enthousiasme tout au long de la compétition, avec notamment une finale chez les cadets, d'un haut niveau.
Belle réussite sportive, et grande affluence tout au long de cette magnifique journée ensoleillée, où beaucoup de parents, venus encourager les jeunes, ont pu apprécier les installations et le cadre autour du plan d'eau.
Cette journée fut un moment fort pour notre club, mais au cours de la saison, nous avons également organisé 4 concours et accueilli 2 journées de championnat par équipes. Cela demande bien sûr du monde, pour assurer la logistique, mais, pas de soucis, les bénévoles du club sont toujours prêts pour apporter leur aide.
Côté sportif, l'équipe seniors a terminé 1ère de son groupe de division 2, et accède l'an prochain en division 1. L'équipe vétérans déjà en division 1, a réussi à s'y maintenir.
Ces résultats, et la progression constante du nombre de licenciés (nous sommes 40) va nous permettre d'engager plus d'équipes en 2023.
Bienvenue à celles et ceux qui ont envie de venir s'entraîner les mercredi et vendredi après-midi .
Je rappelle que ces entraînements sont ouverts à tout le monde (licencié(es) ou non), sous la responsabilité du club. Il suffit juste d'être présent à 14h pour permettre le tirage au sort des équipes.

Enfin, pour celles et ceux qui souhaitent prendre une licence, celle-ci coûte 33 € pour la saison qui démarre le 1er janvier, n'hésitez pas à nous contacter.

Michel Lerioux
06 23 28 41 95
petanque@argentre.fr

Randonnée

C'est ouvert !

Inauguré au mois de juin, le tronçon de 900 m du circuit du Val de Jouanne qui évite sur une grande partie la route de Châlons est enfin en usage. Etaient présents les différents protagonistes : maire, adjointe et personnel municipal, propriétaires des parcelles longées, bénévoles pédestres et équestres, représentants du Comité départemental de la randonnée et presse.

Le chantier n'était pas encore tout à fait praticable et nécessitait un complément de travaux pour le rendre plus « doux » à l'usage… C'est pratiquement chose faite et les dernières interventions sont en cours pour assainir un angle bien humide voir la photo)

Merci donc à la municipalité qui nous a bien accompagnés sur ce projet structurant, au bénéfice de tous puisqu'à la date où vous lisez ces lignes, la course l'Argentréenne organisée par le dynamique running d'Argentré aura participé au tassement de l'ensemble !

Nos activités ont repris début septembre. N'hésitez pas à nous rejoindre et en plus de notre site (www.argentre.fr/rando), passez par le site de la mairie pour retrouver avec un lien le programme de toutes les sorties du dimanche ou du mardi : Trois niveaux de pratique, la rando zen (5 km), la rando relax (8à10 km à allure modérée), et la rando plus (10 km à allure plus soutenue mais qui autorise quand même le bavardage voire les commérages…)

Le (ou la) covid aura provoqué finalement dans notre section comme dans d'autres une érosion de 20% de nos effectifs. Nous sommes actuellement environ 70.

Gardons l'espoir, à bientôt toutes et tous et bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Marc Dupuis
02 43 37 39 29
rando@argentre.fr

Running

L'US running vous accueille !

Notre section continue sa progression pour sa 7e année d'existence. Une cinquantaine d'adultes participe chaque semaine à nos sorties sur les nombreux chemins argentréens. Si vous souhaitez nous rejoindre, afin de progresser en groupe et toujours dans la bonne humeur, n'hésitez pas à nous contacter, il n'est pas trop tard. Chez les plus jeunes, tout va bien également, puisqu'une vingtaine de babies et éveils participent aux séances de Sébastien Dubois le samedi matin. Nous sommes d'ailleurs enchantés de compter un nouveau bénévole pour coanimer ces séances des enfants, mais aussi les accompagner aux animations interclubs. Il s'agit d'Henri-Xavier Roussel qui fait son retour parmi nous. Merci à lui pour son engagement et sa disponibilité. En cette fin d'année, nous sommes tous mobilisés pour l'organisation de la 4e édition de l'Argentréenne, le 18 décembre. Un événement qui mobilise 140 bénévoles et met bien en valeur notre commune en accueillant chaque année 500 coureurs, une centaine de marcheurs et de nombreux jeunes et accompagnateurs.

www.argentre.fr/running - Natacha Violette 06 75 01 28 88

Sur la photo, le nouveau bureau 2022/2023, de gauche à droite :

Natacha Violette-Présidente, Henri-Xavier Roussel-Responsable jeune, Virginie Pautrel Guimard, Secrétaire adjointe jeune, Marianne Viaud-Vice-présidente, Aurélie Rigaud- convivialité, Laurent Brisard-Responsable technique, Séverine Gautrin- Secrétaire, François Planchenault-Responsable communication, Jérôme Bourdais-Trésorier, Richard Fiancette-Trésorier adjoint (manque Pascal Chemin-sponsor)

Natacha Violette
06 75 01 28 88
running@argentre.fr

Tennis

Comment le club s'est intégré dans ce dispositif ?

La Fédération Française de Tennis a défini un plan national pour les 10 ans et moins. Celui-ci est décliné au niveau des Ligues de tennis. La Ligue des Pays de la Loire ayant connaissance de notre investissement en direction des plus jeunes et des résultats obtenus au championnat individuel départemental. a sollicité notre club pour un dépôt de dossier. Le club de tennis d'Argentré a été retenu, la FFT ayant défini un quota de 16 clubs pour notre ligue.

Quels sont les axes de travail pour respecter le cahier des charges ?

Avoir un enseignant référent qui doit être le garant du cahier des charges imposé par la FFT.

Avoir des enfants qui répondent aux critères d'âge et sportif de la Ligue (- 10 ans et niveau sportif reconnu). Etre en mesure de proposer plusieurs créneaux d'entraînement pour les jeunes repérés. Organiser des journées de compétitions et animations. Valoriser la formation des jeunes filles de moins de 10 ans pour préparer l'avenir. Participer aux différents rassemblements initiés par le Conseiller Sportif Territorial. Ce CST sera le garant de la validation de toutes ces actions développées au club.

Dotation pour le club

En fonction du degré de réalisation des différentes actions contenues dans le cahier des charges, le club se verra doté d'une aide financière accordée par la Ligue.

C'est une belle réussite de se voir reconnu et valorisé dans sa formation, seuls deux clubs en Mayenne ont ce label.

à NOter...

Tournoi seniors du 9 au 28 décembre avec des joueurs de niveau régional.

Des Tournois Multi Chances et des animations aux vacances de Février 2023.

Marcel Chesnay & Chantal Lefort
06 83 01 94 17 / 06 70 71 38 69
tennis@argentre.fr

Basket

Du basket mais pas que !!!

La section basket compte toujours une seule équipe mixte séniors évoluant en Championnat Loisirs.

Le but du basket loisirs est de s'amuser, se détentre et partager autour du jeu des moments conviviaux.

Nous jouons au basket mais pas que, nous partageons également des moments conviviaux en dehors de la salle des sports. Nous avons participé aux Foulées roses à Laval en octobre dernier, nous avons également assisté à l'Espace Mayenne à deux matchs de basket de l'US Laval évoluant en National 2. Dernière activité prévue en dehors de notre salle : l'Argentréenne fin décembre en tant que participant(es) et/ou bénévoles, chacun choisit son créneau.

Pour la première année depuis le début de l'équipe loisirs en 2017, l'équipe compte plus de joueuses que de joueurs mais le rythme sportif est toujours autant présent.

A tout moment de l'année, nous pouvons accueillir de nouvelles personnes de plus de 18 ans pour rejoindre l'équipe de tous les niveaux : du débutant au confirmé.

Les séances ont lieu le Jeudi à partir de 20h30 à la salle omnisports d'Argentré.

Concernant les plus jeunes, nous sommes à l'écoute de toutes bonnes idées ou volontaires pour la saison 2023/2024.

Si un groupe d'une petite dizaine de jeunes de même génération se présente, nous sommes ouverts à étudier le lancement d'une équipe.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Sandie Bouland
06 16 17 52 10
basket@argentre.fr

Infos diverses

Un nouveau docteur en pharmacie

Depuis le 1er décembre, le D. Fernande Bilouboulou est la nouvelle pharmacienne d'Argentré.

Diplômée de l'université de Bordeaux, elle a d'abord travaillé dans un célèbre laboratoire pharmaceutique mayennais comme responsable de la qualité des produits. Il y quatre ans, elle décide de revenir en officine pour retrouver le contact direct avec les patients. Elle effectue d'abord des remplacements avant d'occuper un poste de pharmacien assistant pour préparer son installation en Mayenne (son mari étant angiologue à Changé).
Lorsque Christian Coupeau a souhaité se « retirer des affaires », elle saisit cette chance pour s'installer dans un village rural mais proche de la ville « pour une dizaine d'années au minimum ! ».
Pas de changement, par contre, dans l'équipe de la pharmacie qui reste au service des argentréens mais qui proposera, prochainement, une offre redynamisée d'activités et de nouvelles gammes de produits.

02 43 37 32 25

Mickaële Piau Sophrologue

Après deux ans de formation au Centre de Formation des Sophrologues Professionnels de Caen, Mickaële Piau s'installe à Argentré. Elle a exercé comme éducatrice spécialisée en milieu scolaire, SATED (section autisme), UEMA (Unité d'Enseignement Maternelle Autiste) auprès d'enfants et d'ados, et aussi comme éducatrice sportive tout public en maison de quartier.
Grâce à son expérience, Mickaële, spécialisée auprès des enfants atypiques et des adolescents décrocheurs, s'adapte à tous les publics en fonction des besoins de chacun.
La sophrologie, qui utilise des techniques de respiration, de détente musculaire et de visualisation positive, permet d'apprendre à se détendre, à gérer son stress et ses émotions. Elle est accessible à tous : hommes, femmes et enfants. Des exercices simples et faciles à exécuter permettent de trouver des solutions pratiques et efficaces dans toutes les situations de la vie quotidienne : sommeil, stress, préparation aux examens et épreuves sportives, bien-être, prise de parole, accompagnement dans la maladie, confiance en soi...

07 77 90 54 79
9, rue de Beausoleil

Natacha Violette Naturopathe- réflexologue

Argentréenne depuis 2008, passionnée par le contact humain, le sport et le bien-être, Natacha Violette a passé ses certifications de naturopathe et de réflexologue et a enrichi son cursus en se formant aux techniques de sophro-relaxation, de massage Amma assis, et de massage bien-être.
Cet accompagnement s'adresse aux adultes et aux enfants, que ce soit pour de la gestion du stress, perte de poids, infertilité, accompagnement sportif, et bien d'autres problématiques.
La naturopathie est une discipline complémentaire à la médecine traditionnelle, qui utilise des techniques naturelles pour activer les capacités d'auto-guérison du corps. Après un premier rendez-vous pour faire le point sur les différentes problématiques, un bilan personnalisé est proposé en prenant en compte la personne dans sa globalité : physique et émotionnelle.
Quant à la réflexologie, c'est une pratique manuelle basée sur la stimulation des points reflexes situés sur différentes parties du corps. Elle libère les tensions et le stress, elle peut aussi aider à soulager différents troubles en stimulant l'autorégulation.
Enfin, la sophro-relaxation est une méthode de détente corporelle et émotionnelle qui unit des techniques de relaxation et de sophrologie.
Consultation sur rendez-vous

06 75 01 28 88
9, rue de Beausoleil

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Marceau Noël - 21 juin 2022
Gabriel Martinault – 24 juin 2022
Kalie Guesnon - 15 juillet 2022
Noam Luzu – 13 août 2022
Victoire Guyard – 29 septembre 2022
Gabin Pélicot – 24 octobre 2022

MARIAGES

Tiphaine Outin et Cyril Gandon - 30 juillet 2022
Manon Barroche et Florian Bilheux - 30 juillet 2022
Coralie Orhand et Maxime Chevris - 20 aout 2022
Marylin Cousin et Pascal Rabbé - 10 septembre 2022
Maggy Pasquier et Frédéric Broussard - 17 septembre 2022

DÉCÈS

Bernard Réauté - 5 juin 2022
Christophe Cadenas - 23 août 2022
Lucien Bescher - 9 septembre 2022
Michel Brion - 9 octobre 2022
André Lelièvre - 3 novembre 2022

DÉCHETTERIE

	ARGENTRÉ *Route de Louvigné*	**BONCHAMP** *Route de Louverné*	**LAVAL** *Z.I des Touches*	**LOUVERNÉ** *Route de la Chapelle Anthenaise*	**ENTRAMMES** *Route de Forcé*
Lundi	9h30-12h	14h-18h	9h-12h et 13h30-18h	9h-12h	9h-12h et 14h-18h
Mardi		9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 13h30-18h	14h-18h	14h-18h
Mercredi	14h-17h30	14h-18h	9h-12h et 13h30-18h	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-18h
Jeudi	14h-17h30		9h-12h et 13h30-18h	14h-18h	14h-18h
Vendredi	9h30-12h	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 13h30-18h	14h-18h	14h-18h
Samedi	9h-12h et 14h-17h30	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-18h
Dimanche			9h-12h		

À NOTER

Ouverture de la mairie
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Fermée le jeudi après-midi.
02 43 37 30 21
www.argentre.fr
mairie@argentre.fr

LA POSTE
Guichet :
Du lundi au vendredi :
14h00 -16h30
Le samedi : 11h00 - 12h30

Levée de la boîte aux lettres :
16h du lundi au vendredi,
11h30 le samedi

Social : Antenne solidarité
Uniquement sur rendez-vous
Tél : 02 43 59 71 10

Presse
Ouest France : Chantal Lefort
06 70 71 38 69 - lefort.chantal@sfr.fr
Courrier de la Mayenne :
André Pavageau - 06 19 16 99 91
cdlmargentre53@orange.fr

Permanences conciliateur
Guilleux Roselyne (sur rendez-vous uniquement) le 3e jeudi de chaque mois.
Prochaine permanence le 17 septembre.

BON VOISINAGE

POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

Quelques règles de bon voisinage pour le bien-être de tous.

De manière générale, tout bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Les appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon,...) sont autorisés :

* du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 19h
* Le samedi de 9h à 12 et 15h à 18h
* Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Déjections animales :
les propriétaires d'animaux sont tenus de ramasser les déjections de leur animal.

Abandonner des déchets :
Il est interdit d'abandonner des détritus sur la voie publique. Il en va de même pour les abords des containers enterrés. Si un container est plein, sachez qu'il y en a plein d'autres qui vous attendent sur la commune.

Jardiner sans brûler :
Il est interdit de brûler tout déchet (même végétaux) à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels. Les déchets de jardinage sont à déposer à la déchetterie.

Que faire en cas de litige ?
Tout d'abord : se parler ! L'arrangement à l'amiable, en exposant calmement les faits et leurs conséquences, est à privilégier. Sans résultat, il faut adresser une lettre recommandée avec mise en demeure. Si, malheureusement, rien ne change : il est possible de saisir le conciliateur avant d'entamer une procédure devant les tribunaux.

AGENDA

JANVIER

6/ Vœux du maire
L'Escapade / 20h30
La traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité, animée cette année par Gauthier Paturo. Occasion d'une rapide rétrospective des points marquants de l'année passée et de faire le point sur les projets à venir. Le tout, conclu par le verre de l'amitié et la galette. Ouvert à tous.
Mairie d'Argentré
mairie@argentre.fr / www.argentre.fr
02 43 37 30 21

27/ Sellig, best of
L'Escapade / 20h30
Après avoir rempli quatre Olympias à guichets fermés, Sellig revient à Argentré avec son grand Best Of, tant attendu ! Morceaux choisis des premiers épisodes, retrouvez les aventures de sa sœur et de son beau-frère Bernard, faites un détour dans une pharmacie post-Covid et obtenez quelques conseils si jamais vous gagnez au loto…
Comme d'habitude : Baby-sitting gratuit
Association Animation Argentré
aaa@argentre.fr
www.argentre.fr/culture

FÉVRIER

5/ Loto
L'Escapade / 14h00
Grand loto organisé par l'association des parents d'élèves de l'école Saint Cyr Sainte Juliette. De nombreux lots à gagner dont des cartes cadeaux de 150€ et 200 €. Ouverture des portes à partir de 13h30.
APEL Saint Cyr Sainte Juliette
www.stcyr-stejulitte.fr
apel@stcyr-stejulitte.fr

MARS

4/ Des Juliettes et des Roméos
L'Escapade / 20h30
La troupe des « Quat'coins », de Saint Ouën des Toits, revient sur les planches de l'Escapade avec une comédie de Jacky Goupil.
Des hommes et des femmes qui se rencontrent, se croisent, se séparent, se retrouvent, se découvrent, se détestent, s'aiment. Aimer, c'est parfois très compliqué, mais ça peut aussi être très drôle !

5/ Duathlon
Parking du plan d'eau / A partir de 10h00
Le Laval Triathlon Club organise la nouvelle édition du duathlon d'Argentré. Des épreuves, qui combinent course à pied et vélo sur les chemins et les routes d'Argentré, pour tous les âges. 10h30 initiation pour les 6-12 ans. 11h30 initiation pour les 3-6 ans. 13h30 épreuve XS (2,5km, 8 km, 1,5 km). 15h30 épreuve S et relais (5,6 km, 22 km, 2,8 km).
Laval Triathlon Club
laval.triathlon.club@gmail.com

5/ Bal du club des aînés
Salle des fêtes / à partir de 14h
Animé par Thierry Lefevre et sa chanteuse
Club des aînés de la vallée de la Jouanne / Jules Leclerc
au 02 43 37 31 76

11/ Le carnaval du Service Jeunesse
Réservez cette journée dans vos agendas et commencez à réfléchir à votre déguisement sur le thème « arc en ciel » !
Service jeunesse / www.argentre.fr
jeunesse@argentre.fr

25/Repas dansant club des aînés
L'Escapade / 12h00
Animé par Thierry Lefevre et sa chanteus
Club des aînés de la vallée de la Jouanne / Jules Leclerc au 02 43 37 31 76

AVRIL

8/ Caroline Estremo
L'Escapade / 20h30
Caroline Estremo est infirmière aux urgences de Toulouse depuis 8 ans. Elle a ému la toile en 2016 en postant sur les réseaux une vidéo à chaud sur ses conditions de travail et les difficultés de l'hôpital public. En 2017, elle publie son 1er livre sur les réalités de son quotidien. Vendu à 20 000 exemplaires #infirmière est aujourd'hui un incontournable des étudiant(e)s infirmier(e)s.
Comme d'habitude : Baby-sitting gratuit
Association Animation Argentré
aaa@argentre.fr
www.argentre.fr/culture

JUILLET

7/ Argentré fête l'été
Place de l'église / A partir de 19h
La traditionnelle fête de l'été avec ses concerts, sa descente aux flambeaux, son feu d'artifice au plan d'eau et sa soirée dancefloor à la salle des fêtes. Restauration et buvette sur place.
Association Animation Argentré
aaa@argentre.fr
www.argentre.fr/culture

Fête de l'Automne

15 et 16 octobre 2022